le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 22 — Mercredi le 16 avril 1969

Fin de semaine fertile en activités de toutes sortes!

★ VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT ★ BANQUET ★ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A. ★ EXPOSITION

BANQUET BIEN RÉUSSI

Près de 300 convives s'étaient réunis au Macdonald, vendredi soir dernier, pour venir rencontrer et entendre l'honorable Gérard Pelletier. Ce fut un banquet un peu inorthodoxe puisque l'invité d'honneur, plutôt que de s'asseoir et dîner à la table d'honneur, avait pris soin de manger auparavant... ce qui lui permit ensuite de circuler librement dans la salle durant le repas, saluant les unes après les autres toutes les personnes présentes.

D'autre part, l'on profita de cette occasion pour présenter au Secrétaire d'Etat une pétition demandant la tv française en Alberta, pétition forte de près de 28,000 noms recueillis un peu partout dans la province au cours des dernières semaines. L'on en profita également pour remettre un petit souvenir de sa visite à Mme Pelletier et aussi pour remettre des certificats de mérite aux diverses Régionales de l'A.C.F.A. Cette dernière présentation ne fut ajoutée au programme qu'à la toute dernière minute et eut sans doute plus d'effets adverses que favorables, alourdissant et prolongeant une cédule déjà très chargée et conférant une touche un peu trop locale à une manifestation de caractère beaucoup plus sérieux.

PETITION

C'est Mme Laurence Farly qui fit la présentation verbale de la pétition au Secrétaire d'Etat, ce qui lui revenait de droit puisqu'elle en fut l'une des principales initiatrices et responsables, depuis les tout débuts. Sa présentation, tantôt sérieuse, tantôt humoristique, voire même un soupçon sarcastique fut très bien faite et agréablement accueillie tant par le récipiendaire que par l'assistance. C'est ensuite son époux, le Dr Guy Farly, qui présenta la pétition ellemême, imposant rouleau de papier contenant les noms recueillis et enjolivés de rubans et de glands verts.

M. PELLETIER

C'est au Dr Roger Motut que revint l'honneur de présenter le Secrétaire d'Etat; il le fit de façon fort simple, mais très intéressante.

Quant à M. Pelletier, il commença son allocution par une petite référence au conflit mineur qui l'oppose actuellement à la presse et, à ce moment particulier, au chef des nouvelles de la chaîne Southam! Cela lui fournit aussi prétexte à parler sans texte écrit...

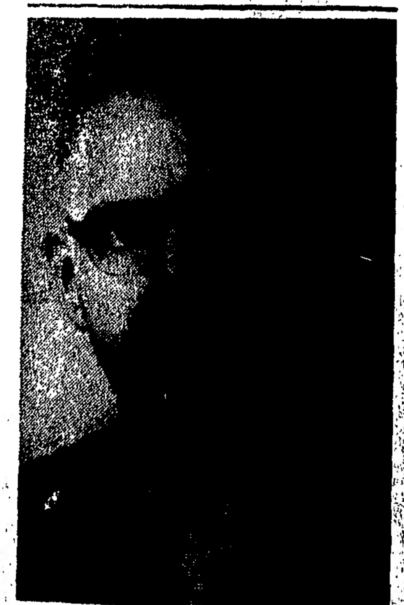
Comme responsable de la culture au pays, il nous rappela que cette dernière est constituée de multiples aspects et ne comporte pas qu'une question de langue. Rattachant le Bill des langues à ses préoccupations et devoirs ministériels, il témoigna de la volonté du gouvernement d'établir une politique à la fois culturelle et linguistique juste, qui ne lésera les droits de personne. À son tour - la plupart des ministres le font de ce temps-ci - M. Pelletier rappela que le gouvernement tient fermement à son bill linguistique préconisant la reconnaissance égale de l'anglais et du français au pays. S'il demeure possible de modifier certaines clauses de cette nouvelle loi, le Cabinet n'acceptera toutefois pas de modifier quoi que ce soit du principe même de la nouvelle législation.

(suite à la page 10)

NOUVEAU PRÉSIDENT



C'est par un vote unanime que les participants à l'assemblée générale de l'A.C.F.A., samedi dernier, ont élu le Dr Roger Motut à la présidence de l'Association comme successeur de M. Gérard Diamond.



L'on a appris, au cours de la dernière assemblée générale de l'A.C.F.A., la récente nomination du Dr Joseph-P. Moreau au sein de l'Advisory Board on Curriculum and Instruction du Ministère de l'Education de l'Alberta. Nos plus sincères félicitations au Dr Moreau qui, nous le savons, saura très bien nous représenter au sein de cette commission.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881



L'honorable Gérard Pelletier à son arrivée à Edmonton, jeudi dernier. M. Pelletier, qui voyageait à bord d'un "Falcon" des Forces armées canadiennes, est ici accueilli par le Commandant de la base de Namao où son avion s'était posé.

Pas de changement de nom!

Les assemblées, générales ou pas, ne présentent pas toutes le même intérêt et ne sont pas d'égale valeur. Celle de samedi dernier, au Collège Saint-Jean, fut à la fois "bonne" et intéressante. Bonne en ce sens qu'il n'y eut pas trop de piétinement inutile sur les mêmes sujets, donc pas de perte de temps, et intéressante parce qu'elle fut ponctuée de quelques petits débats plus animés que les autres ou que l'ordinaire...

Elle fut aussi marquée de quelques instants de tension, après le rapport du "Comité du changement de nom" une première fois et plus tard alors que l'on présentait le nom mis de l'avant par le Comité de nomination à la présidence générale de l'Association.

L'Assemblée avait débuté avec plus de 30 minutes de retard par la récitation de la prière, faite par Mgr Roméo J. Ketchen. Elle s'était ensuite poursuivie par un mot de bienvenue du Père Thomas Bilodeau au nom des autorités du Collège et la lecture du (long) rapport du président général. La première partie de ce rapport résume les activités au niveau provincial; quant à la deuxième, que nous reproduisons au texte en page 8 de l'édition de cette semaine, elle est consacrée aux régionales et organismes associés à l'A.C.F.A.

Contrairement aux autres années, la lecture du condensé de chaque rapport était suivie d'une période de question sur ce rapport; cette expérience a été heureuse.

Quelques questions ont été posées, ici et là, notamment au sujet du sondage sur l'enseignement en français, sur les dernières assises des Etats généraux, les relations A.E.B.A. - A.C.F.A., la radio et le journal.

DISCUSSIONS -

Les rapports qui ont le plus suscité de question sont ceux de la Société de Prêts aux Etudiants, de la Sécurité familiale, du Collège Saint-Jean et du changement de nom. En ce qui concerne la Société de Prêts, il semble que l'on soit bien peu renseigné sur sa façon d'opérer. D'autre part, le comité chargé de la refonte de ses constitutions avait suggéré, en dernier ressort et contrairement au désir de l'assemblée générale de 1968, de maintenir la Société légalement incorporée plutôt que de la dissoudre et former un simple comité de l'A.C.F.A. Cette décision a été adoptée et la Société de Prêts demeurera donc, avec une constitution beaucoup plus simple que celle qui la régissait auparavant. (suite p 10)

Un succès couronne... d'autres succès!

La première exposition des "Arts et Succès franco-albertains" aura elle-même été un grand et franc succès, tant par le nombre, la diversité et la qualité des participations qui y furent présentées que par l'intérêt du public et la quantité de visiteurs qu'elle aura attirés.

Les membres de l'organisation avaient utilisé au maximum, mais de façon très fonctionnelle les locaux mis à leur disposition. Il y avait là un peu de tout: des peintures, huiles, aquarelles, fusains, de nombreuses pièces d'artisanat, travaux à l'aiguille, poterie, émaux sur cuivre, quelques sculptures, des photographies, diverses autres pièces d'art plastique, quelques oeuvres déjà publiées d'auteurs franco-albertains, des manuscrits, etc., etc.

Dans une exposition de ce genre, surtout une première, ouverte à tout et à tous, il faut bien s'attendre à voir, et de fait il y avait, un peu de pacotille... Mais il y avait aussi, et en nombre beaucoup plus imposant que certains l'avaient prévu, de très belles oeuvres, de très belles pièces, voire même de vrais petits chefs-d'oeuvre.

Et l'on touche justement là le but principal et le point le plus important de la tenue et de la réussite de cette première exposition de "succès" franco-albertains: la mise à jour et la découverte par le plus grand nombre possible de personnes de talents artistiques bien réels chez nous, en Alberta.

Il est à toute fin pratique impossible de déterminer avec un minimum d'exactitude le nombre de personnes qui se seront rendues au Collège Saint-Jean pour y visiter cette première Exposition. Il est toutefois certain qu'il y en a eu plusieurs centaines. Quant au nombre de participations, il a atteint le chiffre précis de 608! Et bien que nous ne possédions pas le montant précis des frais encourus pour l'organisation et le montage de l'Exposition, l'on nous assure qu'ils ont été très minimes.

Il faut féliciter le Comité féminin de son initiative, particulièrement Mme Baillargeon et ses collaborateurs immédiats qui ont le plus porté le fardeau d'une telle organisation. Il faut aussi féliciter toux ceux qui ont accepté de collaborer.

L'on sait maintenant qu'il est possible de réunir ensemble suffisamment de pièces de réelle valeur pour organiser une intéressante exposition; espérons que l'initiative prise cette année se répétera. Peut-être pourra-t-on songer à l'organisation d'une exposition (moindre) itinérante, ou encore à la collaboration du Musée provincial où l'on a déjà pu voir des expositions de ce genre; cela témoignerait merveilleusement de notre culture et de nos talents francophones.

En terminant, expliquons que nous n'avons voulu ici ne mentionner aucun nom, aucune oeuvre particulière, tout simplement de peur d'en oublier tellement les mentions à faire auraient été nombreuses!

Congrès diocésain des Femmes Chrétiennes à Morinville

Mercredi dernier, le 9 avril, avait lieu à Morinville le Congrès diocésain des Femmes Chrétiennes. Environ 180 dames y prirent part ainsi que plusieurs aumôniers des différentes paroisses.

Mgr Edouard Gagnon, notre nouvel évêque, était des nôtres pour rehausser le Congrès, ainsi que le Père Létourneau, aumônier national et Mme Yolande LaRocque, présidente nationale. Ces deux derniers étaient venus de Montréal tout spécialement pour assister à notre congrès. C'était leur première visite dans l'Ouest canadien et ils se sont dit enchantés de l'esprit d'enthousiasme, de vigueur et de fraternité qui règnent dans notre diocèse.

La journée débuta par la messe concélébrée par Mgr Gagnon l'abbé G.H. Primeau et le Père Létourneau. Les servantes étaient Mmes Pauline Cormier et Madeleine Gibeau. L'Epître fut lue par Mme Gaby Morin et l'Homélie donnée par Mme Yolande LaRocque. C'était la première fois, dans le diocèse de St-Paul, que l'homélie était donnée par une dame. Pourquoi est-ce que cela ne se continuerait pas? Est-ce que nous, les dames, ne devrions pas participer plus activement en public? N'est-ce pas la volonté du Christ? Est-ce que notre devise n'est pas de servir notre famille, notre paroisse et notre Eglise? Qu'il ne soit pas dit que les Femmes Chrétiennes du diocèse de St-Paul tirent derrière - en avant les dames - vivons - mais agissons et changeons nos régions en participant plus activement.

La messe finie - tous se rendent au Centre récréatif où a lieu l'ouverture officielle du Congrès: O Canada, l'Invocation par le Père Lassonde. Mot de bienvenue de la part de la présidente locale, Mme Evelyn Lavallée; ainsi que par M. André Ricard, président du Conseil paroissial de Morinville et Mme Lucienne Montpetit, présidente diocésaine.

Mme Yolande LaRocque, dans une intéressante causerie, nous explique ce que les Femmes Chrétiennes peuvent et doivent faire pour leur milieu - il faut tenter des expériences, s'adapter aux besoins du milieu et se lancer. Les dames doivent s'engager pleinement tous les jours, si elles aiment leur Eglise. C'est le devoir de chacune d'entre nous de s'entraider et de changer nos régions, notre diocèse. Elle ajoute aussi que les aumôniers doivent laisser prendre des initiatives aux dames - même si elles font des erreurs. Entendez-vous, Messieurs les Aumôniers?

Le Père Létourneau, aumônier nationale nous parle du programme et du bulletin. Il nous annonce même le thème de l'an prochain. Ce sera sur les changements qui s'opèrent partout aujourd'hui: dans la famille, la société, l'Eglise. Ca promet d'être intéressant.

La section de Legal dans un scénette intitulé: "L'autorité sans partage" nous démontre que les jeunes doivent prendre leurs responsabilités dans les décisions qui les concernent - et aussi que nous devons prendre le temps de dialoguer avec nos enfants et nos chers époux.

La section de St-Paul nous présente un panel de huit personnes - y compris adultes et jeunes gens sous la direction de M. Olivier Lafleur. Ceci fut suivi d'une discussion sur l'autorité et la liberté. L'ensemble nous fait réfléchir et maintenant à nous d'agir comme parents qui veulent le bien des enfants. Il faut avoir de l'autorité aux foyers - mais il faut aussi donner des libertés à nos enfants pour qu'ils apprennent à prendre des décisions afin d'être prêts à faire face à un monde changeant - un monde de vitesse - un monde de dangers - un monde remplis de défi - un monde qui a tout à nous offrir.

Plusieurs résolutions furent formulées, présentées et acceptées, sous l'habile direction de Mme Jean Ménard de Plamondon.

A 5 heures et demie le vin d'honneur fut gratieusement offert par la paroisse de Morinville, un geste fort apprécié, qui nous aida à nous détendre en préparation du banquet.

A six heures, un succulent banquet est servi par les dames de Morinville. Le programme sous l'habile direction de Mme Jeannine Amyotte, maître de cérémonie.

La soirée récréative par la section de Bonnyville-LaCorey fut un véritable succès. Toute l'auditoire participe et s'amuse vivement. Il y eut chants, solos, duo, trio, etc., et morceaux musicaux. Mgr Gagnon égaya la soirée d'une chanson à répondre et il a comme on dit en "bon Canayen" gagné ses épaulettes.

Merci à nos hôtes; la section de Morinville et au Comité diocésain sortant de charge: Mme Cora Dechamplain, vice-prés.; Mme Yvette Tellier, sec. Pendant deux ans, ce comité s'est dévoué constamment sous la direction de l'abbé Bérubé et l'abbé Primeau.

Le nouvel exécutif élu est: Mme Thérèse Dallaire, présidente; Mme Gaulin, vice-présidente; Mme Rita Vallée, secrétaire.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

En résumé, il faut dire que le Congrès des Femmes Chrétiennes du diocèse de St-Paul devient de plus en plus intéressant et captivant.

Nous sommes convaincues qu'il y a nécessité du mouvement des Femmes Chrétiennes; donc rendons-nous aux réunions, rendons nos réunions plus intéressantes avec plus d'activités et plus de rencontres amicales. Nous en retirerons que ce que nous mettrons de nous-mêmes. Ferons-nous notre part?



Une scène de la Messe d'ouverture du récent Congrès diocésain (St-Paul) des Femmes Chrétiennes à Morinville. Dans l'ordre habituel, Mmes Raymond Gibeau et Réal Cormier, servantes, M. l'abbé G.H. Primeau, curé de Morinville, S.E. Mgr Edouard Gagnon, p.s.s., évêque de Saint-Paul et le R.P. Maurice Létourneau, C.Ss.R., aumônier national du mouvement des Femmes Chrétiennes.

Les droits financiers passent avant les droits linguistiques

TORONTO - Le sénateur Paul Martin a déclaré que le gouvernement fédéral a peu d'espoir de garantir les droits du français jusqu'à ce qu'il ait réglé ses disputes avec les provinces concernant la taxation et les pouvoirs de dépenses.

"Je suis certain que nous n'obtiendrons pas l'unanimité sur l'insertion du projet de loi des droits de l'homme si nous ne réussissons pas à trouver une solution satisfaisante à la question monétaire", a-t-il dit lors d'une réunion de la société légale et littéraire d'Osgoode Hall.

M. Martin, ancien ministre des Affaires extérieures, âgé de 65 ans, qui est entré au Sénat il y a 10 mois, a déclaré que le Sénat montre déjà le désir de devenir plus utile.

Il a ajouté que plusieurs tâches y ont été entreprises, dont la plus récente est un examen des media d'information au Canada.

Une promotion

Un garçon de café, son service fini s'en allait par les rues en chantant à tue-tête.

Il rencontra un de ses amis.

-Te voilà bien gai! lui dit celui-ci... Est-ce qu'il t'arrive quelque chose d'heureux?

-Oui, mon vieux. Tel que tu me vois, j'enterre ma vie de garçon!

-Comment! Tu te maries?

-Non... j'enterre ma vie de garçon tout de même.

-Comprend pas.

-Demain, je passe maître d'hôtel.

Du haut de ma tour

Un instrument de chirurgie ultrarapide, la craniotome, permet maintenant d'ouvrir la boîte cranienne en deux minutes, opération qui demandait parfois jusqu'à une heure. Plusieurs de ces nouveaux instruments qui ont la rapidité de l'éclair, diminuent le choc opératoire et permettent des interventions très délicates, jusqu'ici jugées impossibles.

*****

Aujourd'hui encore, dans les immensités désertiques du Yukon, pas une seule porte de cabane n'a de serrure. C'est là une loi orale sacrée dans le Grand Nord. Le voyageur en détresse peut entrer n'importe où, prendre le bois qu'il y a pour se faire du feu et manger les conserves qu'il y trouve. Sa seule obligation: remplacer le bois brûlé et laisser un mot pour indiquer ce qu'il a consommé.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

REPARATIONS A L'EDIFICE FEDERAL, YELLOWKNIFE, T. N.-O.

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "REPARATIONS A L'EDIFICE FEDERAL - YELLOWKNIFE, T. N.-O." seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) LE 29 AVRIL 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta;

400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue S.E., Calgary, Alberta;

Yellowknife, T. N.-O.,

et on peut les examiner aux bureaux du Ministère à Hay River, Fort Smith et Inuvik, T. N.-O. de même qu'aux bureaux de la Construction Association à Edmonton et Calgary, Alberta.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#2

EDITORIAL

Espoir, quand tu nous tiens!

L'histoire du pauvre type qui, naufragé sur une île déserte depuis longtemps a la triste consolation de voir arriver dans une barque un bon ami qui le réconforte et l'incite à la patience... pendant qu'il ira chercher un paquebot pour venir le rescaper, ça vous dit quelque chose? C'est un peu ce à quoi nous a fait penser la dernière visite du Secrétaire d'Etat! Si d'autres ont eu leur "semaine de la grande noirceur" ou leur "samedi de la matraque", nous pouvons maintenant parler chez nous du "vendredi de la grande déception"!

L'on attendait beaucoup - trop sans doute - de la visite à Edmonton de l'honorable Gérard Pelletier et du discours qu'il allait prononcer au cours d'un banquet offert en son honneur vendredi soir dernier par notre groupe franco-albertain. En deux mots: "message d'espoir", prononcés dans ses remerciements au Secrétaire d'Etat, M. le Juge Déchêne a très bien su résumer et cerner dans leurs tristes limites les paroles et le passage parmi nous de M. Pelletier. "Message d'espoir", rien de plus, rien de moins!

Nous ne doutons nullement de la sincérité de notre distingué visiteur et nous pensons que la présence et l'accueil chaleureux de ses compatriotes de l'Alberta ont dû lui causer quelque émotion. Mais il nous semble un peu naïf de sa part de venir uniquement prêcher l'espérance et formuler de belles promesses à des gens qui, depuis des générations et les unes après les autres, n'ont fait que vivre d'espérance et de promesses et en sont littéralement gavés!

Avec tout le respect que nous devons aux politiciens, nous en sommes venus à ne croire aux promesses que dans la mesure où elles s'appuient et les lient eux-mêmes à d'authentiques engagements, bien définis, réels. Et notre espérance, pauvres Thomas que nous sommes, ne peut plus s'appuyer que sur des actions concrètes, fussent-elles minimes ou de simples jalons de merveilles à venir! Mille regrets! mais pour autant que nous croyons aux grands énoncés... nous n'en demeurons pas moins conscients des aléas et des impondérables de la politique. Comme dirait l'autre, "chat échaudé craint l'eau froide!"

Nous n'avons pas encore eu ici de l'ingrédient magique, du petit scandale politique qui semblent nécessaires pour susciter la réaction favorable et les grandes décisions de nos gouvernants. Rien qu'on vous dit, pas de De Gaulle, pas de Gabon, pas d'invitation de la France, même pas un petit Rossillon! Et ça transpire... nous en sommes encore aux promesses!

Toutes choses étant égales, nous reconnaissons la très grande valeur de l'aide à l'Afrique francophone, au nouveau secrétariat de la francophonie, etc., etc. Cependant - et ça peut paraître vachement terre à terre à dire - nous avons nous aussi nos problèmes, ils sont très urgents et nous pensons que charité bien ordonnée...

Nous avons ressenti la drôle de sensation que M. Pelletier ne voyait nos problèmes qu'à long terme alors qu'il y a grande urgence, et qu'il venait ici sans trop de préparation ou d'information. Cette sensation a particulièrement été marquée lorsque, parlant de télévision française, il nous a bien recommandé de paraître devant la Commission de la Radio-Télévision canadienne, "nouvellement instituée", comme si c'était là le "nec plus ultra" des représentations. Comment ne pouvait-il pas savoir que cela a déjà été fait? Comment ne pouvait-il pas savoir que le dossier de Radio-Canada sur la télévision française en Alberta est fort volumineux et bien étoffé des nombreux mémoires présentés au cours des ans?

M. Pelletier est un chic bonhomme, rempli de bonne volonté et sans doute sincère, comme nous l'avons dit. Malheureusement, nous avons dépassé - et de loin - le stage des belles promesses. Rien d'autre ne saurait plus nous satisfaire que de l'ACTION, des REALISATIONS ou au moins des ENGAGEMENTS FORMELS. Et parce que M. Pelletier ne nous a garanti ni l'un, ni l'autre, nous en sommes profondément déçus... d'où le "vendredi de la grande déception"!

Jean-Maurice OLIVIER

Souvenirs...

Vous vous souvenez du congrès du Crédit social en décembre dernier, pour choisir un nouveau chef?

Vous vous souvenez que pour pratiquer le vote on avait fait choisir aux délégués l'équipe qu'ils croyaient être la meilleure de la LNH?

Vous vous souvenez que ce sont les Leafs de Toronto qui, avec une assez bonne majorité, avaient été les "élus"?

Vous savez maintenant qui a remporté le championnat de la saison régulière... vous avez aussi ce qui est arrivé aux Leafs dans les éliminatoires (qu'ils avaient réussi à atteindre de peine et de misère!), vous savez aussi qui a le plus de chances de remporter une nouvelle coupe Stanley!

Autant ne rien dire...

Alors qu'il était rédacteur en chef de "La Presse", le présent secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, écrivait de M. Lester B. Pearson, qui venait de former son cabinet, qu'il était "Un Mackenzie King à peine évolué..." L'histoire a infirmé ce jugement, mais nous nous demandons si M. Pelletier ne pourrait pas écrire aujourd'hui la même chose de son chef, M. Pierre Elliott Trudeau.

A l'exemple de Mackenzie King qui proclamait: "La conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription", M. Trudeau nous a habitués aux déclarations ambiguës. (Nous connaissons ses phrases classiques sur l'ONU, le Commonwealth et la monarchie, - "institutions périmées qu'il nous faut toutefois conserver aussi longtemps que nous ne pourrons leur substituer quoi que ce soit de mieux").

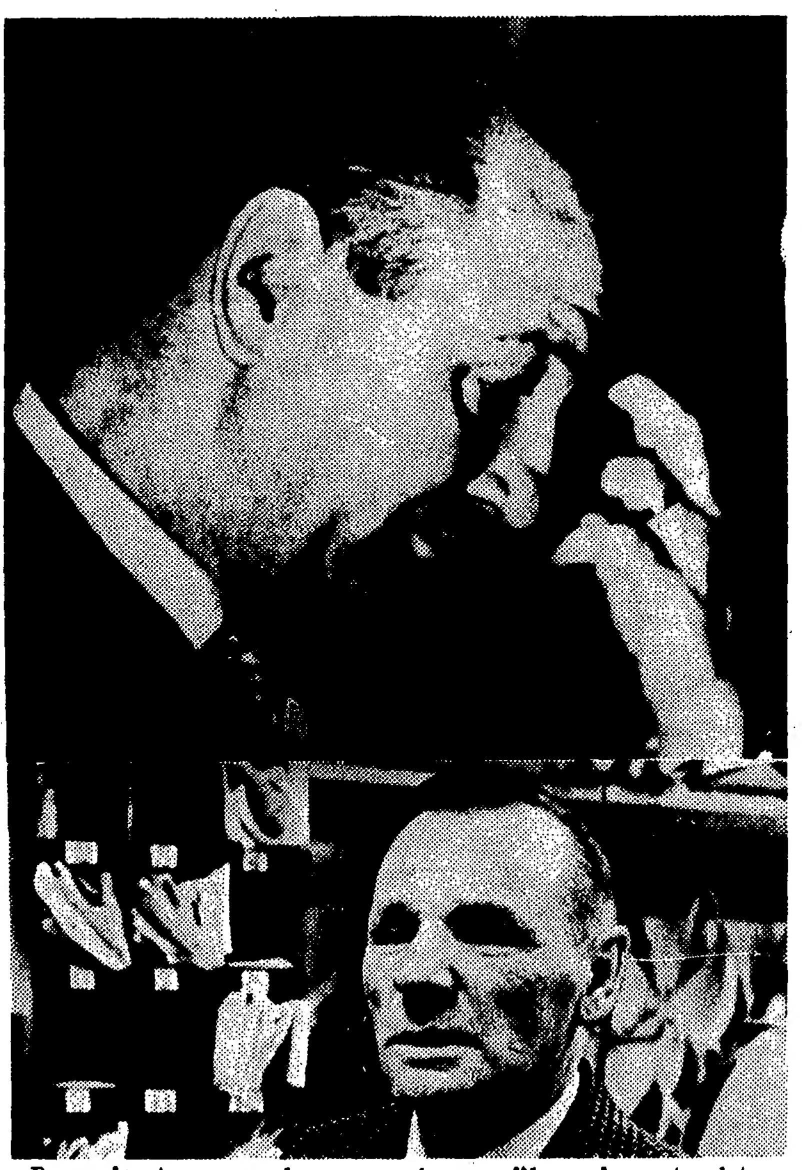
C'est à des tours de passe-passe de cette nature qu'il s'est livré jeudi, lors de son inutile conférence de presse sur l'OTAN, le NORAD et la défense en général.

Réunir des journalistes pour leur parler d'une vague réduction du nombre de nos militaires en Europe ou, encore, pour leur servir une lapalissade sur l'objet premier de la défense du Canada, - "la protection de la souveraineté", - ne demandait pas beaucoup d'imagination. Comme le "Globe and Mail", nous applaudissons à la sagesse de M. Trudeau qui s'est bien gardé de formuler aux Communes d'aussi vagues déclarations.

Aux Communes en effet, peu de députés se fussent satisfaits d'une réponse aussi vide que "Peut-être et peut-être pas", à la question: "Iriez-vous jusqu'à retirer complètement nos troupes d'Europe?" D'un premier ministre qui donne une conférence de presse, on attend autre chose que des généralités, autre chose que des banalités, surtout que lorsque ce premier ministre est l'un des plus brillants esprits de la scène politique canadienne.

Etre brillant n'autorise toutefois pas l'impertinence et c'est un peu à l'impertinence que s'est livré jeudi le premier ministre. S'il n'avait rien à dire ou s'il ne pouvait rien dire avant d'avoir d'abord consulté nos alliés de l'OTAN, il aurait pu s'accorder quelques heures de congé de plus et devancer ainsi ses heures de joyeuse détente dans les Rocheuses.

Marcel GINGRAS
Le Droit, 5-4-69



Pour n'avoir pas voulu comprendre que "lorsqu'on est valet, on n'est pas roi!", M. Imlach des Leafs de Toronto - Punch, de son surnom - a tout simplement été congédié. Il semble en effet qu'il lui soit arrivé trop souvent de prendre des décisions contraires aux directives reçues du bureau de direction de l'équipe et particulièrement du président, Stafford Smythe. Quelques minutes après l'annonce du congédiement de son grand protecteur, Johnny Bower a avisé la presse qu'il mettait un terme à sa (brillante) carrière; Tim Horton a aussi réagi de la même manière.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tels.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Présence réelle du Christ en 1969

Tant qu'Il vivait avec son corps mortel, le Christ Jésus était forcément limité par le temps et par l'espace. Les gens ne pouvaient Le rencontrer que s'ils accouraient vers Lui ou s'ils Le croisaient sur la route. Il n'était pas là, par exemple, lorsque Lazare mourut: Il était d'ailleurs, dans un coin précis du pays.

Le Christ pâtissait, d'ailleurs, à ce qu'il semble, d'être ainsi limité, incapable d'être à tous les hommes, comme le souhaitait son coeur. Il disait à ses disciples: "C'est mieux pour vous que je m'en aille. Mais n'ayez pas gros coeur; je ne vous laisserai pas orphelins; je reviendrai vers vous".

Il était mieux pour nous, en effet, qu'Il s'en allât. Ressuscité avec son corps glorifié, Il serait trop insaisissable pour nous qui sommes encore de vrais humains, pas glorifiés pour deux sous. On se rappelle comme ses disciples ont eu du mal à Le reconnaître, au lendemain, de Sa résurrection: les disciples d'Emmaüs, par exemple, marchèrent à Ses côtés pendant des heures sans pouvoir mettre un nom sur ce compagnon de route mystérieux. Marie-Madeleine, qui Le connaissait pourtant bien, Le prit pour un jardinier, dans le petit matin de la Résurrection.

Le Christ ressuscité est parti de nos paysages, mais avant de se volatiser pour ainsi dire, sur la montagne de l'Ascension, Il dira à ses apôtres, comme quelqu'un qui n'arrive pas à se détacher d'une équipe amicale, sur le quai de la gare: "Vous savez, je suis avec vous et avec tous les disciples que vous ferez, pour toujours, jusqu'à la fin du monde".

Les apôtres avaient saisi un tas de choses sous ces paroles et c'est "en grande joie", nous précise l'Evangile, qu'ils rentrèrent à Jérusalem. En faisant un retour en arrière, ils avaient compris certaines paroles de Jésus, qui annonçaient son projet de génie divin qui Lui permettrait de partir... sans partir.

Ne pouvant demeurer avec nous dans Son corps glorifié, le Christ empruntera nos propres corps, nos propres amours humaines, nos propres disponibilités, nos vrais besoins de "l'autre", pour continuer d'être présence réelle parmi les hommes; pour continuer de vivre avec nous à portée de mains.

Vous, les parents, vous rencontrez le Christ quand vous nourrissez vos enfants: "J'ai eu faim, vous dira le Christ, et vous m'avez donné à manger."

Vous qui donnez trente sous à un "robineux", qui vous demande astucieusement un billet d'autobus, vous venez de rencontrer le Christ: "J'ai eu soif, vous dira le Christ, et vous m'avez donné à boire".

J'arrête, ici, l'énumération des occasions que nous avons de rencontrer le Christ: "Dans la mesure où vous ferez quelque chose, nous a dit le Christ, à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous le ferez".

Charles de Foucauld, dans son désert, avait bien compris cela; il n'hésitait jamais à quitter le tabernacle, devant lequel il adorait le Christ de l'Eucharistie, pour accueillir l'étranger qui frappait à la porte de son ermitage. A ses yeux, cet étranger de passage était une autre présence réelle du Christ.

Nous provoquons, en quelque sorte, une présence réelle du Christ chaque fois que nous nous laissons envahir par son Esprit, qui est à l'origine de tout amour qu'il y a dans le monde. Nous provoquons une présence réelle du Christ chaque fois que nous aimons les autres et l'autre présence réelle du Christ, celle de l'Eucharistie, n'est là que pour nourrir la première.

La Presse, 5-4-69.

Minute, papillon!

Un acheteur rentre précipitamment dans un magasin.

-Je crois, dit-il au marchand que je vous ai donné tout à l'heure un dix piastres au lieu d'un billet d'une piastre.

Le marchand, sans hésiter: -Non monsieur, je suis certain que c'est une piastre que vous m'avez donnée.

-C'est curieux; je ne retrouve plus le dix piastres dans mes poches et je ne voulais pas qu'il soit en circulation, c'est un faux billet.

Alors, le marchand, vivement: -Attendez, je vais voir.



Signe certain de l'arrivée du printemps: l'apparition des premiers mimosas.

Une fleur sauvage du Malawi donne naissance à un nouveau parfum

Le Malawi se lance dans le commerce des parfums avec une fleur nommée ninde. C'est une plante vivace qui atteint 1m50 à 1m80 et qui porte des fleurs bleutées. La ninde pousse à l'état sauvage dans la région nord de la Zambie. Mais l'expérience a démontré qu'elle s'accommode fort bien au climat du Malawi, et prospère avec les pluies de 0m80 à 1m par an. Pour peu que l'on sarcle régulièrement, elle est facile à cultiver.

Cette fleur possède un arôme puissant et l'on peut en retirer une huile utilisable dans le commerce de parfumerie.

Recherches

L'Institut pour les produits tropicaux (TPI) du ministère du Développement d'Outre-mer anglais a procédé à des recherches sur la ninde, les autorités du Malawi ayant demandé aux chercheurs du T.P.I. si le parfum agréable de la plante pouvait être utilisé commercialement.

L'enquête menée par le T.P.I. révéla que plusieurs fabriques de parfum anglaises envisageraient d'employer la ninde dans les savons parfumés. Aussi fit-on des essais de culture à la station de recherches agricoles de Mbawa, dans le nord Malawi.

Comme l'on n'a, jusqu'ici, jamais cultivé cette plante, le département de l'agriculture du Malawi a dû mettre au point les meilleures méthodes de culture.

L'huile ne pouvant être obtenue que par distillation, ce même département a dû faire construire une petite distillerie. Pendant ce temps, le T.P.I. a recherché un acheteur pour la petite quantité d'huile provenant de la ninde.

Beaucoup d'usines en Afrique auraient l'emploi de cette huile si on la produisait en quantité raisonnable. Mais il est difficile d'encourager une production avant de vendre ce qui est déjà produit.

L'avenir?

Les perspectives sont cependant assez bonnes pour que des fermiers entreprennent une culture organisée de la ninde. Vingt d'entre eux se font déjà des revenus supplémentaires en cultivant ces fleurs sur environ un hectare.

Une fois cueillies, ces fleurs sont ramassées et distillées à la station de recherches Mbawa avec celles que cultive la station. Le gouvernement anglais a fourni les fonds pour la construction d'une plus grande distillerie.

Les perspectives commerciales à long terme dépendent des parfumeurs qu'il convient de persuader.

DONNEZ DE VOTRE SANG

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Moyens à prendre pour atteindre les plus hauts échelons du secrétariat

OTTAWA - Des secrétaires de la région d'Ottawa ont décidé, l'automne dernier, de mettre leur expérience au profit d'autres membres de leur profession pour les aider à obtenir des postes plus élevés dans les échelons du secrétariat.

Elles ont conçu l'idée d'un cours sur le développement du secrétariat, qui s'est tenu à l'automne avec la collaboration du service d'éducation des adultes de la commission locale des écoles secondaires.

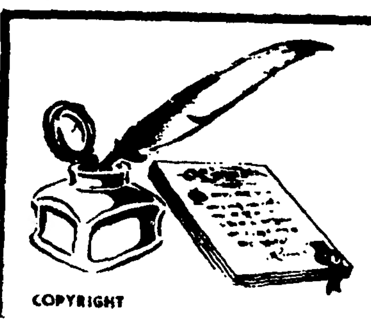
A l'atelier de travail, Robert Wake, professeur de psychologie à l'université Carleton, a traité des relations humaines en affaires, et Mme Mary Holmes, secrétaire de l'Association pour la prévention des accidents industriels, a donné des renseignements sur ce qu'il faut faire et ne pas faire au bureau.

Le cours a si bien réussi qu'on l'a repris. Il est possible que le groupe de secrétaires, membres de l'Association des adjoints administratifs et secrétaires privées, organise les ateliers à l'un ou l'autre de ses bureaux régionaux en Ontario, au Québec, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les deux buts principaux de l'association sont d'encourager et d'organiser ces cours, par le truchement d'institutions d'enseignement, et d'établir un standard national de qualification comme "adjointe administrative" pour les secrétaires de haut échelon.

Par adjointe administrative, l'association entend quiconque a la responsabilité, en plus du travail routinier de bureau, d'aider la direction à réaliser une politique.

En plus de connaissances générales étendues, l'adjointe administrative devrait connaître les principes du comportement social, manifester un bon sens des affaires et pouvoir s'exprimer aisément.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

COPYRIGHT

L'octroi du cautionnement

Nous avons reçu plusieurs questions au sujet de l'octroi d'un cautionnement dans les causes criminelles.

Comme l'on sait, toute personne accusée d'une offense criminelle est présumée innocente jusqu'à preuve du contraire. Ce principe en étant un de base de notre loi criminelle, l'on peut alors fort bien se poser la question suivante: "Comment se fait-il dans ce cas que l'on permette la détention en prison d'un accusé en attendant la tenue de son procès?" Et c'est ici qu'il faut tenir compte de la nécessité, on ne peut plus pratique, d'être bien certains que l'accusé sera présent lorsque la date de son procès sera arrivée! Et c'est pourquoi ces deux principes qui s'opposent sont résolus par une reconnaissance ou la reconnaissance de caution. C'est une obligation ou une promesse de paraître en cour lors du procès, et elle est la suite logique de la présomption d'innocence. Dans les pays où la présomption en est une de cupabilité jusqu'à ce que l'accusé ait prouvé son innocence, en France par exemple, l'octroi d'un cautionnement est chose très rare.

Quand un accusé sera-t-il relâché sans cautionnement ou sur sa propre promesse? Quand exigera-t-on un cautionnement en argent comptant - et de quel montant? Quand exigera-t-on des sécurités collatérales, et combien? Les réponses à ces questions dépendent d'un assez grand nombre de facteurs. L'on doit tout d'abord considérer les antécédents de l'accusé. S'ils sont "chargés" et tout particulièrement si l'on y trouve le forfait antérieur d'un cautionnement, un nouvel octroi peut être refusé ou le montant peut en être très élevé. Si l'accusé, à ce moment-là, est déjà sous cautionnement pour une autre accusation, cela pourrait bien être une raison de refus. Il faut aussi tenir compte de la gravité de l'accusation qui pèse contre l'individu - et le plus grave est cette accusation, le moins de chances il ou elle a d'obtenir sa liberté sous cautionnement, ou le plus de chances il y a que ce soit pour un montant très élevé.

Le facteur le plus important demeure cependant le degré d'implication ou de participation de l'accusé au sein de sa communauté. A-t-il un emploi, un foyer, une famille? Est-il propriétaire? Si la réponse est oui à toutes ces questions, les chances sont excellentes pour qu'il se présente à son procès.

Dans les cas sérieux, comme par exemple le traffic de narcotique, il est probable que l'on exigera une ou plusieurs garanties collatérales, la garantie comptant ou sur propriété d'une ou plusieurs autres personnes que l'accusé lui-même.

Si l'accusé ne se présente pas *à son procès*, les procédures sont immédiatement entreprises pour forfaire le cautionnement. Les personnes qui se sont portées garantes peuvent se présenter et offrir certaines explications pourquoi l'accusé ne s'est pas présenté ou pourquoi la couronne ne devrait pas retenir le bail. Mais une partie ou la totalité du cautionnement peut être retenu et versé dans les coffres de la Justice.

Etudiants en tournée

Dix étudiants en Art dramatique à l'Ecole Polyvalente St-Joseph entreprendront bientôt une tournée de 24 autres écoles dans ce qui constitue une première pour les écoles albertaines. Les étudiants présenteront des scènes de sept différentes pièces et cela procurera aux jeunes acteurs - dont la plupart sont de onzième année - une première expérience sur les planches... et devant un auditoire assez difficile. Les costumes, qui sont présentement en voie d'être confectionnés, seront transportés d'une école à l'autre par camion.

Le groupe des jeunes est composé de huit filles et deux garçons; leur directeur, John Rivet, leur accordera des points pour leur interprétation et la préparation des décors... tout comme s'il s'agissait d'une autre matière. M. Rivet est assisté de Mme Powell, elle-même ancienne étudiante à St-Joseph.

Les étudiants des écoles visitées seront admis gratuitement aux spectacles qui seront présentés entre 10h. et midi. Le premier spectacle de la "tournée" aura lieu le 28 avril et le dernier le 30 mai. L'on s'attend à ce qu'environ 4,500 élèves des Ecoles séparées de la ville soient témoins des prouesses de leurs confrères de l'école St-Joseph. L'on espère de plus que l'événement, une fois lancé, deviendra ensuite annuel.

Au nombre des institutions visitées, mentionnons le Collège St-Jean (le 6 mai), l'Académie Assomption (le 26 mai) et l'école du Sacré-Coeur le 29 mai.

Sécurité Familiale

Bonne Fête

VENDREDI, 18 avril
M. Paul Chamberland, St-Paul
M. Laurent Desaulniers, Falher
M. Robert Lapointe, Bonnyville
M. Paul Ledet, Edmonton
M. Normand Savard, Jean-Côté
M. Omer Théroux, Duvernay

SAMEDI, 19 avril
M. l'abbé Armand Beaupré, Whitecourt
M. Victor Béland, McLennan
M. Fernand Goudreau, Edmonton
M. Eugène Guimond, Hinton
Me Jean-Louis Lagassé, St-Paul
Sr Jeanne Charbonneau, f.j., Lac La Biche

DIMANCHE, 20 avril
M. Richard Beaudoin, Girouxville
M. Télesphore Forget, Marie-Reine

LUNDI, 21 avril
M. Eugène Généreux, St-Paul
M. Benoit Gosselin, Washington, U.S.A.
M. Ernest Lepage, Marie Reine
Mlle Pauline Vaugeois, St-Albert

MARDI, 22 avril
M. Henri Lessard, Guy
Sr Fleurette Gibeau, f.j., Beaumont
Sr Florence Leduc, c.s.c., Eaglesham

MERCREDI, 23 avril
M. Gaétan Cadrin, Thérien
M. André Vincent, Bonnyville

JEUDI, 24 avril
M. Paul-Emile Busque, Thérien
M. Benoit Gagné, Vimy
M. Henri Lusson, Clyde
Sr Claire Landry, c.s.c., Falher

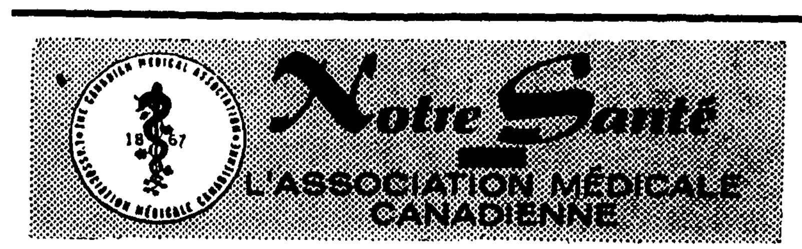
Les Mots croisés du *franco-albertain*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTAL
1 - Besoin passager de dormir, pl.
2 - Qui tient à l'anévrisme, pl.
3 - Adj. poss. * Deux consonnes * Manteau ample et long des Romains
4 - Courage, fermeté dans le péril
5 - Tentée avec hardiesse * Sans vie ou qui paraît tel
6 - Petit poème lyrique * En les
7 - Avant-midi * Membrane formant la zone externe de la peau, pl.
8 - Individu atteint de crétinisme * Lettre grecque
9 - Cordon, lacet pour suspendre quelque chose * Term. d'inf.
10 - Titane * Germanium * Du verbe semer
11 - Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants, pl. * Du verbe tisser
12 - Liquide nourricier qui circule dans certains végétaux * Informer, donner avis.

VERTICAL
1 - Caractère distinctif d'une nation, pl.
2 - Petit âne, pl. * Allez, en latin
3 - Revenu annuel, pl * Deux consonnes * Quatre, chiffres romains
4 - Cheval-vapeur * Note de mus. * Construite, élevée
5 - Pare, embellit * Pratiquer une opération
6 - Qualité de ce qui est limpide * Adj. poss.
7 - En les * Qui n'a pas été imprimé, publié, pl.
8 - Après-midi * Symb. du déca * Obstiné, têtu
9 - Donner l'aspect du satin * Titre donné au chef du monde musulman
10 - Condition d'flote * Point cardinal
11 - Comm. de Belgique * Saison * Note de mus.
12 - Dans la rose des vents * Arracher et brûler les broussailles après déboisement.

solution à la page 11



L'arthrite peut être enrayée

Par définition, l'arthrite signifie inflammation d'une ou de plusieurs articulations. Il y a bien des formes d'arthrite, dont certaines ont tendance à causer l'incapacité et d'autres pas, nous dit l'Association Médicale Canadienne.

Il est très rare que l'arthrite cause une incapacité permanente. Les statistiques démontrent que même dans les cas où l'arthrite a progressé au point où elle menace de causer l'invalidité, des soins médicaux appropriés éviteront au malade de devenir infirme dans cinq cas sur six.

Quand un malade se présente chez le médecin en se plaignant de douleur dans une articulation, le médecin essaiera de déterminer quel genre d'arthrite cause la douleur et à quel stade elle est rendue.

Pour certaines formes d'arthrite - la goutte en est une - il existe un traitement spécifique qui la guérira sans laisser d'incapacité. Dans d'autres, il peut y avoir menace d'incapacité, mais des soins appropriés empêcheront l'invalidité dans 80% des cas.

D'après l'A.M.C., la grande majorité des cas ne tombe dans ni l'une ni l'autre de ces deux catégories. Dans la plupart des cas le médecin saura que les attaques d'arthrite seront de courte durée, ne se répéteront pas et ne laisseront aucune incapacité. Il est parfois difficile de savoir avec certitude lesquelles progresseront, se répéteront et en fin de compte menaceront de causer l'invalidité; mais les efforts du médecin peuvent aider à empêcher la maladie de progresser.



DONNELLY

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux citoyens à Donnelly. Aussi accueillons-nous chaleureusement M. et Mme Gérard Gervais et leur fillette Hélène, anciennement de Falher ainsi que Doris, nouvelle-née de M. et Mme Gérard Bouchard le 22 mars à l'hôpital de McLennan et dont les parrain et marraine ont été M. et Mme Maurice Cloutier.

*****

Un "record hop" eut lieu à la Salle municipale le 7 avril dernier pour les Cadets de McLennan et Donnelly. Ce fut une belle soirée et tous s'y amusèrent beaucoup.

*****

Le 31 mars dernier, "New Holland", sous la direction de M. Raymond Maisonneuve organisait une réunion pour tous les fermiers de la région. Il y eut présentation de films après le souper ainsi que la participation d'un magicien, Dale Harney. En dépit de la mauvaise température, il y eut affluence et ce fut une agréable journée.

*****

Sont présentement malades: M. Edouard Cimon, gravement malade et Mme David Therriault, revenue chez elle après hospitalisation et présentement en convalescence.

*****

Se rendaient à Edmonton au cours de la semaine de Pâques: les Révérendes Soeurs de Ste-Croix, M. et Mme Lucien Maisonneuve ainsi que Gisèle, Denise et Lynne, M. et Mme Gérard Beland, Mme Blanche Beland et M. Georges-Aimé Rouleau, MM. Raymond Arcand et Raymond Maisonneuve ainsi que M. Denis Forcier.

*****

D'autre part, les visiteurs ont été nombreux durant les vacances de Pâques. Parmi ceux-ci: M. et Mme Roland Requier d'Edmonton, Mme Annette Pouliot de St-Albert, Mlle Evelyne Cloutier d'Edmonton (Université), M. et Mme Léon Giroux et leur famille d'Edmonton, Mme Gertrude Girouard et leur famille de Whitehorse, Richard, Emile et Paul Montpellier, M. et Mme René Therriault et leur famille de Fort McMurray, M. et Mme Gilbert Mercier de Grande Prairie, M. Lucien Servant de Vancouver, Mmes Rose Neilsen et Gabrielle Fouquet de Vancouver également, Mme Berthe Fournier de Hay River, Mlle Jeannine Servant d'Edmonton, M. Roger Servant de Lethbridge et M. et Mme Donald Morgan d'Edmonton.

ST-JOACHIM

Mardi dernier, le 8 avril, eurent lieu à St-Joachim les funérailles de Mme Paul Jenvrin, décédée à Victoria. Le service fut chanté par Mgr Roméo J. Ketchen, p.d., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, assité des RR.PP. Lachance et Desrochers, o.m.i.

Nos sympathies à tous les membres de cette famille en deuil.

*****

Nous portons à votre attention la tenue, dimanche prochain le 20 avril à 7h.45 précises, de notre prochain Bingo bi-mensuel. N'oubliez pas que notre cagnotte est maintenant gagnée à chaque reprise du Bingo; au cours des trois dernières fois, elle offrait $100.00 aux gagnants. Au plaisir de vous voir dimanche prochain!

VIMY

Lundi le 31 mars dernier décédait subitement M. Henri Pelletier, à l'âge de 48 ans. Les funérailles eurent lieu le 7 avril; le service fut chanté par M. le curé André Desjardins, assisté de MM. les abbés Lucien Tellier et Roger Guérin.

Le défunt laisse, outre son épouse Yolande, trois filles et un garçon: Mme Raymond Houle (Simone) de Picardville, Louise, Agnès et Yvon, tous à la maison. Il laisse en outre son père, M. Edouard Pelletier de la Maison Youville à St-Albert.

Les porteurs étaient MM. Hector et Maurice Huot, Robert Sabourin, Léo Provençal, Benoit Gagné. Nous désirons offrir nos plus sincères sympathies à tous les membres de la famille en deuil.

*****

M. et Mme Raymond Baert et leur famille nous quittent pour aller demeurer à Slave Lake.

*****

Mme Anita Gingras a dû être hospitalisée durant quelques jours à l'hôpital Immaculata de Westlock.

*****

Le 28 mars dernier eut lieu à Westlock un banquet en l'honneur des 14 gradués du cours "Christopher". Les gradués remercient sincèrement leur instructeur, M. Georges St-Arnaud, son épouse Loretta, M. Bob Préfontaine ainsi que son épouse Simone.

*****

VISITEURS ET VOYAGEURS - M. et Mme Albert St-Arnaud ainsi que M. et Mme Mike Heins en voyage à Vancouver; M. et Mme Benoit Gagné à St-Paul.

En visite à Vimy: M. et Mme Léo St-Arnaud, M. Fortunat Bernard du Château de Legal, Mme Aimé Fortier du Château également, Mme Aline Magnusson et ses enfants, de Fairview, et Mlle Yvonne Gagné qui travaille maintenant à Scarborough, Ont.

GUY

A l'occasion du récent congé de Pâques, notre paroisse a certainement eu sa large part de visiteurs. Parmi ceux-ci:

MM. Georges et Rolland Bastien eurent la joie de revoir trois de leurs frères demeurant au Québec, soit Hercule et Alfred de St-Joachim-de-la-Plaine, comté de l'Assomption et Paul de Repentigny. M. Gérard Bastien d'Edmonton était également en visite chez ses frères.

Aussi en visite chez M. Rolland Bastien: M. et Mme Benoit Gosselin (Rollande) d'Everett, Washington; M. et Mme Michel Chameroy (Anita) d'Edmonton; M. et Mme Gérard Dancause (Cécile) de Whitecourt et Mlle Juliette Bastien d'Edmonton.

Etaient de passage chez M. Lionel Drouin: M. et Mme Larry Matlock (Lorraine) d'Edmonton, M. et Mme Juergen Maenchen (Laurette) de Mayerthorpe et Mlle Blanche Drouin d'Edmonton. Chez M. Aimé Gosselin, M. et Mme Georges Bachand (Yolande) d'Edmonton; chez M et Mme Gabriel Noël, M. André Noël de Hobbema. Finalement, M. et Mme Réal Beaudoin de Slave Lake étaient aussi en visite chez leurs parents, à Guy.

*****

Mme Gérard Duguay, qui avait passé l'hiver à Zama Lake, est maintenant de retour parmi nous.

Nous saluons également tous ceux qui, avec l'arrivé du printemps, nous sont revenus des chantiers où ils avaient passé l'hiver.

*****

Notre curé, le R.P. Frigon, o.m.i., nous quittait le 6 avril dernier pour sa retraite annuelle à St-Albert.

*****

Nous vous disons Bonjour!, en vous rappelant de ne pas hésiter à nous faire parvenir vos nouvelles. C'est simple, vous n'avez qu'à téléphoner au numéro 925-2163! A bientôt!

GIROUXVILLE

Le 16 mars dernier était baptisé Roger Daryl, fils de M. et Mme Emile Doucette. Les parrain et marraine furent M. et Mme Jos. Doucette, grands-parents de l'enfant. Sincères félicitations aux heureux parents.

*****

Dès après les offices de la Semaine Sainte et la fête de Pâques, nos religieuses nous ont quittés pour se rendre à la Maison provinciale où avait lieu leur retraite annuelle. Elles devaient revenir parmi nous le 13 avril dernier pour y reprendre leurs tâches habituelles.

*****

Sincères félicitations à tous nos jeunes de la deuxième année qui ont fait leur Première Communion à l'occasion du Jeudi-Saint.

*****

M. et Mme Laurent Béchard, M. et Mme Jos. Doucette, M. et Mme Charles Paradis et M. Robert Laflamme nous sont tous revenus bien enchantés d'un voyage de deux mois qu'ils venaient de faire au Mexique.

ST-ISIDORE

Le 1er avril dernier eut lieu l'ouverture officielle du nouveau garage de la Société des Compagnons; c'est le R.P. Desrochers qui vint bénir le bâtiment. Au nombre des invités présents, l'on remarquait: MM. Paul Sicotte et Ferdinand Lévesque de Falher, M. Louis-Joseph Laberge de Girouxville. C'est Mme Maurice Allard qui fut l'heureuse gagnante lors du tirage du prix d'entrée.

*****

La R.S. Rita Hamel ainsi que Mme Ovila Morissette ont récemment dû faire un stage à l'hôpital de Peace River; à ces dernières ainsi qu'à tous nos autres malades: prompt rétablissement.

*****

NAISSANCES: - M. et Mme Léon Lavoie sont les heureux parents d'une fillette, Carole, née le 18 février dernier. Pour leur part, la famille de M. et Mme Evens Lavoie ont accueilli un autre garçon, Alain, né le 9 mars. Enfin, M. et Mme André Maisonneuve sont aussi les heureux parents d'un garçon, Michel, né le 25 mars dernier. Félicitations à tous!

*****

VOYAGEURS ET VISITEURS - M. Paul-Armand Côté est maintenant de retour parmi nous après avoir passé l'hiver en compagnie de parents et amis, dans la province de Québec.

Mme Roger Boilat d'Albanel, Lac St-Jean, était de passage chez sa soeur, Mme Paul Robert.

Mme André Maisonneuve (Fernande Robert) et ses enfants sont présentement en promenade dans la famille paternelle.

Pâques est toujours l'occasion de recevoir bon nombre de visiteurs; parmi ceux-ci, cette année, l'on remarquait: Mlle Normande Tremblay de St-Fulgence, Qué., M. et Mme Antoine Bouchard, Mme Lucienne Bérubé, Mlle Armande Bérubé, M. et Mme Jules Bégin d'Edmonton, chez M. et Mme Evens Lavoie; M. et Mme Jacques Lamoureux d'Edmonton chez les parents de ce dernier, M. et Mme Hercule Lamoureux; MM. Guy et Gérard Gravel visitaient leur frère, M. André Gravel. Finalement, M. et Mme Lucien Martel se rendirent en visite avec leur fille Monique au Lac LaBiche, à la demeure d'une autre fille, Mme Léonard Gauthier.

Immaculée-

L'assistance nombreuse de nos paroissiens, le beau travail de la chorale paroissiale sous la direction de M. Lucien Lorieau avec Soeur Lamothe, a.s.v., à l'orgue, le dévouement de notre Soeur sacristine et la compétence des enfants de choeur, voilà autant d'ingrédients qui ont contribué à une belle et profitable Semaine Sainte chez nous. Remerciements à tous.

*****

Sont récemment décédés: Mme Leduc, mère de Mme Marcel Gagnon ainsi que M. Joseph Tremblay, père de M. Julien Tremblay. M. Tremblay, incidemment, fut membre de notre paroisse durant plusieurs années. Sincères condoléances à tous les membres de ces familles.

*****

M. et Mme Laurier Paiement sont récemment revenus d'un voyage qui les a conduits en Californie et à Vancouver.

Pour leur part, M. et Mme Arthur Mathieu reviennent d'un voyage qui les a amenés dans l'est, plus particulièrement, à Montréal, Québec, Toronto, Trenton et aux chutes Niagara.

M. et Mme Angelo Girard, eux, sont de retour de Chicoutimi. Ils en ont également profité pour rendre visite à M. et Mme Clément Girard, à Montréal.

*****

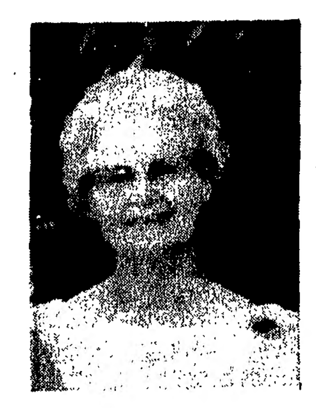
Mme Irène Sampson d'Orange, Mass. était récemment de passage chez ses soeurs, Mme Josaphat Baril (Antoinette) et Mme Arthur J. St-Pierre (Edna).

Démonstration de gymnastique

Il y aura démonstration de gymnastique présentées à l'auditorium de l'Académie Assomption les 17 et 18 avril, à 7h. 30 p.m. Les étudiantes présenteront alors en public les divers exercices appris tout au cours de l'année durant leurs classes d'éducation physique.

On y trouvera de la danse, divers exercices routiniers de base, des pyramides, des acrobaties; des exercices de danse de ballet et danse folklorique seront aussi au programme. Les démonstrations seront sous la direction de Mlle Lise Lefebvre, responsable des cours d'éducation physique. L'admission sera de $1. pour adultes et de 50 sous pour les étudiants.

RETRAITE FERMEE A SAINT-ALBERT



Il y aura Retraite fermée pour Dames de langue française à l'Etoile du Nord de St-Albert du 22 au 24 avril prochains. Pour plus de renseignements, prière de téléphoner à Mme Léda Pétrin, 488-5266.

événements

LE 21 AVRIL

Film français à la Bibliothèque municipale: "A propos d'une plage". C'est la commémoration du 20e anniversaire du débarquement des troupes canadiennes en Normandie.

*****

LE 28 AVRIL

Film français à la Bibliothèque municipale: "Nomingue depuis qu'il existe". Long métrage de (73 minutes) sur ce paradis des vacanciers où deux mondes vivent côte à côte.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.C.F.A.

Le condensé des rapports présentés

CHFA

- Dans le but d'améliorer le Service des nouvelles, un assistant-nouvelliste a été engagé dans la personne de M. Guy Malevé.
- L'on s'attend à ce que le poste de relais promis par Radio-Canada à Falher soit en onde vers le prochain mois d'août.
- A la demande du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, l'année fiscale se terminera à l'avenir à la fin d'août.
- Un plan de pension et d'assurance collective sera probablement offert d'ici quelques mois à tous les employés.
- L'on s'efforce de diminuer graduellement les heures hebdomadaires consacrées aux langues étrangères.
- Comme par le passé, l'on cherche à développer le plus possible la participation de l'auditoire aux émissions populaires.
- Un grand effort est apporté dans le but d'encourager le talent local et le talent canadien.

*****

LE FRANCO-ALBERTAIN

- Alors que l'attitude prise l'an dernier en était une de grand optimisme, l'on croit cette année plus réaliste de conseiller une attitude très réservée.
- Il semble que le projet de fusionnement de notre journal avec celui du Manitoba ne soit pas réalisable pour le moment.
- Parce que le "blitz" effectué l'an dernier n'a pas été renouvelé, la liste d'abonnements est redevenue à peu près ce qu'elle était avant ce "blitz". Un réseau de correspondants, aussi complet que possible, est actuellement mis sur pied et ces correspondants deviennent effectivement les représentants officiels du journal dans leur milieu respectif.
- Pour ce qui est du nouveau procédé d'impression, l'expérience acquise au cours de la dernière année permet de faire face aux situations d'urgence qui pourraient se présenter.
- Les coûts de production et d'expédition augmentent sans cesse et l'on se demande s'il ne faudra pas augmenter le coût de l'abonnement.
- Des démarches ont été entreprises dans le but d'obtenir plus d'annonces nationales.

*****

SECURITE FAMILIALE

- Grâce à la précieuse collaboration de l'Assurance-Vie Desjardins, le Service de Sécurité familiale offre aux francophones de l'Alberta un plan d'assurance collective de beaucoup supérieur à l'ancien plan.
- Les avantages matériels de ce nouveau plan facilitent grandement le recrutement de membres de l'A.C.F.A.
- Il serait à souhaiter qu'à l'occasion des assemblées générales régionales, l'on ait soin de présenter un rapport de la situation à date de la Sécurité familiale dans la région.
- Il semble que l'objectif initial de 2,000 membres en règle devrait être atteint et même dépassé d'ici la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des membres.

*****

A.C.F.A. - PERIODIQUES

Les activités d'A.C.F.A.-Périodiques n'étant pas assez spectaculaires pour exiger un rapport, voici les renseignements que le secrétaire désire transmettre aux membres. Au 1er avril 1968, A.C.F.A.-Périodiques avait en banque $194.11. Entre le 1er avril et le 31 mars 1969, 46 clients ont payé à A.C.F.A.-Périodiques la somme de $802.92, donc durant les douze mois ce service a disposé de $1,000.03. Les abonnements des 46 clients ont coûté à A.C.F.A.-Périodiques $693.64; par ailleurs ce service a transféré au compte courant de l'A.C.F.A. $200. et, au 31 mars 1969 il possédait en banque une somme de $108.39.

Ces $200. de profit que 46 clients seulement ont permis à l'A.C.F.A. de réaliser nous donnent une idée de l'aide que ce service pourrait rendre au financement de notre Association si, au lieu de 46 clients, il y en avait eu 500. Ce n'est certainement pas exagérer de croire qu'il y ait parmi toute notre population francophone de l'Alberta au moins 500 personnes qui, un jour ou l'autre, s'abonnent à une ou à des revues. Si seulement l'on se donnait la peine d'y penser et si l'on confiait tous nos abonnements à A.C.F.-A.-Périodiques, notre budget pourrait facilement bénéficier de plus de $2,000. C'est là matière à sérieuse réflexion.

*****

A.E.B.A.

- Modifications apportées aux structures du Comité d'enseignement religieux et changements dans les rapports financiers de ce Comité avec le Conseil de l'A.-E.B.A.
- Son Comité du programme a revisé le programme de français et collaboré à la préparation et à la correction des examens du Concours de français.
- Orientation de tous les efforts en vue de permettre à la population francophone de bénéficier au maximum des avantages accordés par le projet de loi 34 adopté en avril dernier à la Législature albertaine.
- Collaboration beaucoup plus étroite entre l'A.E.B.A. et l'A.C.-F.A., dans la poursuite de buts communs.
- Collaboration avec l'Association canadienne d'Education de langue française.
- Encouragement accordé au travail de ses Cercles.
- Participation au travail du "Curriculum Sub-Committee" du ministère de l'Education et projet de former un conseil de spécialistes pour les professeurs qui enseignent en français.

*****

CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

- Dans son rapport, le Conseil albertain de la Coopération se présente comme le porte-parole de tous les coopérateurs francophones de l'Alberta, y compris les CARDA.
- Le Conseil a déjà reçu le support financier de la part des Credit Union Federations, Federated Cooperatives Ltd. et Coop Insurance.
- Le Conseil albertain a organisé le Congrès tenu par le Conseil canadien de la Coopération à Edmonton, en juillet dernier.

*****

COLLEGE ST-JEAN

- L'année 1968-69 fut marquée par la nomination du R.P. François McMahon comme recteur, pour succéder au R.P. Arthur Lacerte.
- Au niveau secondaire, l'on cherche à augmenter le plus possible le nombre de cours donnés en français. Evidemment, cette transformation doit se faire graduellement.
- 242 élèves fréquentent le Collège au niveau secondaire.
- Il faut reconnaître que le secteur secondaire crée un fardeau financier pour le Collège.
- Pour les raisons qui sont développées dans le rapport luimême, le pensionnat sera éliminé dès septembre 1969.
- Par ailleurs, le Collège est en mesure d'offrir aux élèves du Collège bilingue de Pédagogie, d'Arts et d'Infirmières la vie en résidence.
- Le Collège bilingue de Pédagogie, d'Arts et d'Infirmières compte actuellement 145 élèves. Grâce à la collaboration de l'Ecole des Infirmières de l'Hôpital Général, le Collège a inauguré en septembre dernier le premier cours de deux ans pour les infirmières à Edmonton, et le premier cour bilingue du genre au Canada.
- Au niveau des Arts, des Sciences et de l'Education, les cours donnés en français deviennent de plus en plus nombreux et il semble que le Collège devrait pouvoir compter sur la collaboration de tous les intéressés pour faciliter et augmenter son recrutement.
- Le Collège a entamé des pourparlers avec l'Université de l'Alberta dans le but d'offrir des cours au-delà de la deuxième année. Cela présupposera probablement une intégration plus étroite du Collège avec l'Université.
- Le statut de Junior College et l'association du Secondaire avec la Commission scolaire lui donnent désormais accès aux ressources financières publiques et lui procurent la reconnaissance officielle de tous ses cours.

*****

ACADEMIE ASSOMPTION

- L'Académie poursuit son orientation en devenant graduellement une école bilingue secondaire pour filles, sous l'égide des Ecoles séparées d'Edmonton.
- L'Académie vise par tous les moyens possibles à sa disposition à élever le niveau du beau parler français.
- Ce travail important se fait surtout par l'usage du laboratoire de langues et de la bibliothèque centrale, par l'initiation au travail en équipe, par des cours de littérature, le tout centré sur le contexte de la vie française en Alberta.
- Pour ce qui est des cours autres que le français, le professeur s'efforce d'initier ses élèves au vocabulaire français propres à la matière enseignée.
- La chanson française joue un rôle très important dans la formation des élèves.
- A l'Académie comme un peu partout ailleurs, l'on déplore que les foyers ne contribuent pas davantage à la culture française.

*****

COLLEGE N.-D.-DE-LA-PAIX DE FALHER

- Inculque un esprit français aux cinquante élèves pensionnaires.
- Rayonne par son personnel enseignant auprès de 500 élèves qui fréquentent les écoles Routhier et Vanier.
- Collabore au Cercle Langlois de l'A.E.B.A.
- Abrite le siège social de l'A.-C.F.A. régionale et de l'Office national du film français.
- Le Collège est devenu un centre d'éducation religieuse des adultes et un centre de service aux étudiants à base interparoissiale.

*****

REGIONALE D'EDMONTON

- Eclatant succès de la Cabane à Sucre, tenue au Collège St-Jean le 30 mars 1968.
- Soirée de l'Epluchette, qui s'est déroulée à l'Hôtel Macdonald et précédée d'un banquet au cours duquel la décoration de la Fidélité française du Conseil de la Vie française a été octroyée à Me Lucien Maynard.
- Adoption d'une nouvelle Constitution.
- Octroi de bourses à Mlle Louise Champagne de l'Académie Assomption et à M. Marcel Tremblay du Collège St-Jean.
- Tenue d'une enquête en vue de l'achat d'un terrain et faire part surtout des aspects du Cercle régional.
- Inventaire de tout ce que possède le Cercle régional.
- Organisation d'un Comité de recrutement, sous la présidence de Michel Lehodey.
- Organisation d'un Comité des dames, sous la direction de Mme Gabrielle Baillargeon.
- Achat de nouvelles cuves pour l'organisation de la Cabane à Sucre.
- Invitation faite à tous les anciens présidents du Cercle à faire partie du Conseil.
- Intérêt porté au Comité Jeunesse.
- Organisation d'un système de filières pour tous les documents du Cercle.

*****

COMITE JEUNESSE D'EDMONTON

- Publication d'un calendrier d'activités.
- Utilisation plus grande des ondes de CHFA.
- Changement du nom de Comité des Jeunes à Comité Jeunesse.
- Déplore le manque de communication et d'échanges entre les différents groupes régionaux de jeunesse.
- Réception offerte au mime Claude St-Denis.
- Visite de différents groupes régionaux.
- Collaboration offerte au Comité des dames chargé de faire une pétition dans le but d'obtenir de la télévision française en Alberta.
- Collaboration à la Boîte à Chansons d'Edmonton et à la Cabane à Sucre.
- Présentation de conférenciers.
- Projet pour un prochain avenir: tenue d'un congrès provincial de jeunes.

*****

LA TOILE D'ARAIGNEE (Boîte à Chansons)

Voici quelques recommandations que suggèrent les officiers de La Toile d'Araignée:

- Un meilleur programme de publicité, ainsi qu'un programme d'échanges avec d'autres provinces.
- Un centre de coordination plus efficace entre les différentes organisations.
- Obtenir un endroit permanent qui servirait exclusivement aux jeunes.
- Former une discothèque pour un groupe plus jeune que celui qui est attiré par la Boîte à chansons.
- Fournir à la Boîte à chansons les moyens financiers de seprocurer son propre système de son.

*****

REGIONALE MORINVILLE-LEGAL

- Participation avec char allégorique aux parades des fêtes de Morinville et de Legal.
- Souper servi aux 70 congressistes du Conseil canadien de la Coopération.
- Accueil fait au Théâtre du Nouveau Monde.
- Participation à la pétition par téléphone au sujet de la loi des langues officielles.
- Tenue de l'assemblée annuelle le 21 mars 1969.

*****

REGIONALE DE BONNYVILLE

- Collaboration très étroite avec le Conseil général de l'A.-C.F.A. et le secrétariat provincial.
- Organisation de la deuxième Cabane à Sucre en avril 1968.
- Réception aux délégués du Congrès canadien de la Coopération.
- Réception de la troupe dramatique Les Jeunes Comédiens, du Théâtre du Nouveau Monde.
- Collaboration à l'organisation du deuxième concert annuel de "Choeur à coeur".
- Cueillette de 750 noms pour le télégramme adressé à l'honorable Pierre Elliott Trudeau.
- Aide financière accordée à VIA.

*****

REGIONALE ST-PAUL

- Cherche à obtenir une participation plus active de la part de la jeunesse.
- A participé activement à la préparation du télégramme envoyé par l'A.C.F.A. à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale.
- A tenu son assemblée régionale annuelle.

*****

REGIONALE DE LA RIVIERE-LA-PAIX

- Etude approfondie du Bill 34 et encouragement accordé à nos écoles bilingues de la région, les invitant à faire dès septembre dernier des expériences dans l'enseignement de différents sujets en français.
- Organisation d'un comité régional de parents, dans le but d'étudier ce qui pourrait être fait dans le domaine de l'enseignement en français 50/50.
- Accueil accordé à la Chorale de l'Université de Moncton, à la troupe des Jeunes Comédiens, à la troupe du Théâtre français d'Edmonton et à Mademoiselle France Levasseur. Ces différentes manifestations culturelles ont groupé plus de 2,300 personnes.
- 1,400 personnes ont signifié leur approbation aux principes contenus dans le projet des langues officielles au Canada.


Le "Temps des sucres" fait la joie des enfants.

—Photos de Pierre Gaudard.

Le "Temps des sucres" ...prélude à samedi prochain

Le "Temps des sucres" au Canada, c'est un chant de délivrance. C'est la fête organisée pour célébrer la fin de l'hiver, la venue du printemps. L'enceinte de ces célébrations, c'est la traditionnelle érablière. On s'y réunit, surtout le dimanche, par groupes d'amis. Pour savourer avec délices les mille et une transformations de la sève abondante qui coule des érables blessés par la main de l'homme, sorte de pélicans sans défense. Les rires et les joies qui fusent de partout sont la récompense des érables qui pleurent des larmes nourrissantes. L'eau délicieuse qui sort de leurs corps subit la magie du bouillonnement. De cette cuisson sort un sirop recherché et employé de mille façons. On le mange avec les oeufs, on le fait raidir sur la neige froide comme une bonne tire ou encore on le transforme en "sucre du pays" fort populaire dans les magasins à bonbons.

Chemises à carreaux, ceintures de laine, rires, danses carrées, autant de choses qui servent d'arrière-scène à cette grande aventure printanière canadienne que l'on nomme le "Temps des sucres". Quatre provinces canadiennes sont productives de sirop d'érable: le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. C'est le Québec qui est le grand champion canadien des producteurs de sirop d'érable (une valeur productive de près de $13,000,000 par année). Les autres provinces produisent beaucoup moins. L'Ontario vient en second avec près de $2,000,000 par année. Les Etats-Unis constituent presque l'unique marché des produits de l'érable exportés.

— *Gaston Lapointe*


Partie de sucres chez les Doyon de Ste-Clotilde de Beauce dans les Cantons de l'Est au Québec.


La tournée des érables où l'on ramasse la sève.

Ci-dessous: C'est à l'aide de chevaux que l'on ramasse l'eau d'érable.



PHOTO-REPORTAGE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

⇦ Moments de détente pour les ramasseurs d'eau d'érable.



Témoignage d'estime à la famille Diamond

Généralement, le dîner qui entrecoupe l'assemblée générale annuelle des membres ne revêt aucun caractère officiel ou particulier; l'on en profite tout simplement, entre participants, pour renouer connaissance et discuter des questions déjà étudiées ou à étudier de l'ordre du jour. Mais le dîner de cette année était différent, en ce sens qu'il s'agissait d'un "mini-banquet" en l'honneur de la famille Diamond, particulièrement en l'honneur de Gérard et Lorraine Diamond qui nous quittent pour aller demeurer à Vancouver.

L'on avait voulu conserver à la fête un caractère "maison", une atmosphère de profonde et franche camaraderie, et l'on y a très bien réussi. Deux petites allocutions seulement ont été prononcées et toutes deux étaient justement dans cette veine amicale et sans prétention.

Dans le style anecdotique où il excelle de façon particulière, le Dr Roger Motut - qui devait plus tard succéder à son ancien confrère de classe Gérard Diamond à la présidence de l'A.C.F.A. - releva quelques épisodes de la vie de M. Diamond avant de se faire le porte-parole des membres de l'Association pour le remercier de tout le travail fait au cours des années pour le bien des Franco-albertains, spécialement durant son mandat de président de l'A.C.F.A.

Pour sa part, M. Diamond poursuivit dans la même note, se remémorant quelques bons souvenirs et répétant son attachement au groupe franco-albertain, même s'il en sera dorénavant éloigné de quelques centaines de milles. Il tint à remercier et à donner crédit à tous ceux qui avaient collaboré avec lui et "lui avaient aidé, dit-il, pour faire de son poste de président une tâche facile".

L'on profita de l'occasion pour présenter à Mme Diamond une magnifique épingle en argent (représentant une oie du Canada) fabriquée ici même en Alberta, à Calgary. L'on offrit à M. Diamond une magnifique desserte ("Server") en bois de teck.

La table d'honneur du banquet était composée de M. et Mme Diamond, de leurs enfants: Suzanne, M. et Mme Peerce (Michelle), Francine et Céline, Mgr Henri Routhier, o.m.i., Mme Dora Diamond (mère de Gérard), Lieutenant-colonel Paul Diamond d'Ottawa (frère de Gérard, venu spécialement pour la circonstance), M. et Mme Roger Motut, M. le Juge et Mme André Déchêne, M. Roméo Lamothe, député de Bonnyville à la Législature provinciale.



Vue partielle (et pas très claire, nous nous en excusons) de la table d'honneur lors du mini-banquet offert en hommage à la famille Diamond, samedi dernier. L'on aura reconnu, dans l'ordre habituel, Mme Roger Motut, M. Gérard Diamond, le Dr Roger Motut et Mme Diamond.

Festival folklorique de Red Deer

Faisant suite à une demande du Bureau de Développement civique de Red Deer, le Festival folklorique de cette année, les 30 juin et 1er juillet, sera tenu sous le haut patronage de Son Excellence le T.H. Roland Michener, Gouverneur général du Canada.

L'on a annoncé la nouvelle à la suite de la réception d'une lettre du Brigadier général Louis Frémont Trudeau, assistant-secrétaire du Gouverneur général. Le texte se lit partiellement comme suit:

"Le Gouverneur général aimerait vous faire remarquer que ses devoirs sont essentiellement de caractère national et qu'en conséquence il ne préfère accorder son patronage à diverses activités que si elles sont de caractère national. Toutefois, en raison de son affiliation passée avec la ville de Red Deer, il accepte de faire exception à cette règle et vous accorde son patronage au Festival folklorique international pour cette année".

Le président du Bureau de Développement civique s'est dit enthousiasmé de cette réponse, ajoutant qu'elle conférerait beaucoup de prestige à la tenue de ce premier Festival. M. Michener avait également été invité à faire l'ouverture officielle mais il ne pourra se rendre à Red Deer, le 1er juillet étant traditionnellement retenu pour la ville d'Ottawa et sa participation aux fêtes annuelles marquant la Fête du Canada cette journée-là.

Pas de changement...

Le problème soulevé à la suite de la présentation du rapport de la Sécurité familiale peut sembler trivial à certains... mais pas à d'autres! Il semble en effet que les dames se sentent lésées du fait que leur anniversaire de naissance ne soit pas mentionné à la radio et dans le journal comme cela se fait pour le chef de famille qui, généralement, est celui qui signe la carte d'adhésion. Après une discussion un peu animée, quelquefois plus drôle que sérieuse, il a finalement été décidé que l'on se plierait aux désirs de ces dames et que, dans la mesure du possible et sitôt que possible, leurs noms seraient aussi mentionnés et publiés!

Quant au rapport du Collège Saint-Jean, c'est le problème du pensionnat et celui de l'atmosphère française que l'on y trouve qui ont surtout attiré l'attention. Dans le premier cas, les autorités entendent ne plus accepter de pensionnaires à compter de septembre 1970; dans le second, l'inquiétude d'une jeune élève de l'institution à la venue l'an prochain d'un fort groupe d'étudiantes-infirmières d'expression anglaise en a fait sourciller plus d'un! A telle enseigne que quelqu'un a dit maintenant comprendre pourquoi le Dr Moreau, au congrès de Calgary, avait préconisé des écoles et institutions entièrement françaises plutôt que bilingues...

C'est à la question du changement de nom que revient l'honneur (?) d'avoir créé les moments de plus grande tension. Le rapport du comité chargé d'étudier la question s'étant montré défavorable (4 contre 1), cinq alternatives furent présentées à l'assemblée, dont l'une sous forme de motion, demandant la remise à plus tard de cette question. Après discussion et expression de diverses opinions, le vote fut finalement pris et il en résulta que cette résolution de remise à plus tard fut adoptée.

ELECTIONS

L'honorable Déchêne fut de nouveau élu comme représentant de l'A.C.F.A. au sein du Conseil de la Vie française en Amérique (dont il est présentement président).

Quant aux actionnaires de Radio-Edmonton Ltée, ce seront pour l'année 1969-70: Dr L.O. Beauchemin, Dr G. René Boileau, Dr Jean-Paul Bugeaud, Mlle Madeleine Cormier, Hon. Juge André Déchêne, Me Louis-A. Desrochers, M. Jean-Marie Fontaine, M. J.-H. Forest, M. Gérard Maisonneuve, Dr Joseph P. Moreau, Dr Roger Motut, M. Léonard Rousseau, S. E. Mgr Henri Routhier, M. Georges Vincent et S.E. Mgr Edouard Gagnon, p.s.s.

A la présidence générale de l'Association, c'est le Dr Roger Motut qui fut élu à l'unanimité.

Quant aux membres du prochain Conseil général, nous en publierons la liste dans une prochaine édition, après qu'elle aura définitivement été compilée par le Secrétariat de l'A.C.F.A.

A remarquer que c'est au Conseil général qu'il appartient de nommer le prochain Exécutif; cela sera fait à la prochaine réunion du Conseil, sous peu.

L'une des premières tâches du nouvel Exécutif sera de décider la date, l'endroit et le thème du prochain congrès provincial d'automne.

Banquet réussi...

PROMESSE

Au sujet de la TV française, le Secrétaire d'Etat affirma que les politiques particulières et priorités de la Société Radio-Canada ne sont pas de son ressort qu'il n'est, en fait, qu'un lien entre R.-C. et le gouvernement. Ce qui l'amena à dire qu'il rapporterait la pétition que l'on venait de lui présenter à Ottawa et la remettrait en bonnes mains. Il promit d'autre part d'user de toute son influence et d'intéresser le Premier ministre à la question. Il recommanda aussi à l'A.C.F.A. de se présenter dès la prochaine occasion devant la Commission de la Radio-Télévision Canadienne (CRTC).

M. Pelletier énuméra ensuite ce que le gouvernement a l'intention de faire pour les "communautés culturelles en milieu exposé" (nouvelle appellation que l'on donne aux minorités à Ottawa) en disant que l'on veut d'abord non pas nous aider à survivre mais bien à nous épanouir. Cette action gouvernementale sera comme suit: au plan législatif, adoption de la Loi sur les langues, sans compromission possible du principe même de la loi; en matière culturelle, nous tirer de notre isolement et nous replacer dans les courants majeurs de notre culture, par la télévision et l'exposition à toutes les richesses de la francophonie.

Comment y arrivera-t-on? Par nos propres efforts d'abord, par de l'animation socio-culturelle, par la présentation de spectacles et la disponibilité de livres, disques, etc., en somme, par l'exposition à toutes les richesses culturelles disponibles.

REMERCIEMENTS

C'est M. le Juge André Déchêne qui remercia M. Pelletier. Malheureusement, il le fit sans texte et son discours ne fut pas enregistré; nous disons malheureusement parce que ses paroles vaudraient la peine d'être rapportées "in extenso" tellement elles reflétaient bien le sentiment général des gens présents. Force nous est de résumer ici de mémoire ces propos...

M. Déchêne remercia M. Pelletier de ses paroles et de sa visite, de ce qu'il qualifia de "message d'espérance". Il rappela l'amorce de collaboration déjà faite entre la Secrétairie d'Etat et le groupe franco-albertain, particulièrement par les voyages-échanges déjà organisés pour VIA et l'Académie Assomption.

Abordant ensuite le problème de la télévision française, M. Déchêne donna à tous - y compris le ministre - ce que l'on ne peut qualifier autrement que "leçon de choses"! Au conseil de M. Pelletier de paraître devant la CRTC, il lui affirma que c'était chose déjà faite; il lui rappela aussi les démarches faites depuis plusieurs années: présentation de mémoires ici et là sur cette question, depuis la direction de Radio-Canada jusqu'au gouvernement!

Et M. Déchêne de rappeler ensuite que dans cette même salle où tous étaient réunis, il y avait eu 10 ans auparavant audiences de l'ancien Bureau des Gouverneurs de la Radio-Télévision. A cette occasion, la Société Radio-Canada était au nombre de ceux qui présentaient leur demande pour l'obtention d'un poste de télévision (anglaise); parmi les autres groupes, certains avaient promis de consacrer quelques heures de leur programmation à la langue française. Mais devant la promesse formelle de Radio-Canada - représentée par M. Ouimet - d'établir une station entièrement française dans les cinq ans... le groupe francophone avait accepté de soutenir la demande présentée par la Société d'Etat. Le reste, on le connaît...

De dire M. Déchêne: "Des demandes et des promesses... on peut en trouver en quantité dans les dossiers de la Société Radio-Canada!"

M. Déchêne rappela ensuite que l'on a souvent dit du groupe francophone de l'Alberta qu'il était peut-être le mieux organisé de tout l'Ouest...; il rappela que c'est d'ici qu'est partie l'idée de la Radio-française, et de nombreuses autres également. Il rappela aussi la collaboration, peut-être pas assez reconnue des autorités provinciales, l'aide précieuse reçue d'un ancien membre du Cabinet provincial, Me Maynard, et enfin les progrès considérables de l'institution francophone qu'est le Collège Saint-Jean qui est actuellement affilié avec l'Université de l'Alberta et qui y deviendra probablement très bientôt intégré.

Et il rappela enfin à l'honorable Pelletier que l'Alberta francophone avait toujours été représentée par un de ses membres au Sénat et à la Cour de District, sauf présentement, et qu'il y avait sûrement lieu de corriger la situation.

Le Banquet se termina par la présentation de cinq chants interprétés par la chorale des Chantamis. Rencontre peut-être pas fructueuse en engagements formels... mais certainement agréable et bien réussie autrement.

La majorité des médecins manitobains n'adhèrent pas au régime Medicare

WINNIPEG - Medicare est maintenant en vigueur dans le Manitoba. Mais la majorité des médecins de la province ont décidé de ne pas y adhérer.

Pour le contribuable, l'adhésion est obligatoire moyennant une prime mensuelle de $9.80 par famille et $4.90 pour un célibataire. Mais les médecins, eux, restent libres d'accepter ou de refuser de traiter dans le cadre de ce plan.

Jusqu'à présent, plus de la moitié des médecins ont décidé de rester en dehors du plan, sous sa forme actuelle. Selon un porte-parole de l'Association des médecins du Manitoba, ce n'est pas au principe même d'un plan d'assurance gouvernemental que s'en prennent les médecins récalcitrants, mais au fait que ce plan ne prévoit aucune "participation directe du patient". En effet, les opposants voudraient qu'en plus de la prime mensuelle, le patient verse au médecin traitant une partie de ses honoraires.

Parmi les opposants figurent tous les médecins de la ville minière de Thompson, tous ceux de la ville de Brandon, à l'exception des pathologues et des radiologues attachés aux hôpitaux, ainsi que la majorité des anesthésistes des hôpitaux du Winnipeg métropolitain.

De l'avis du Dr D. H. McPhail, président de l'Association des médecins du Manitoba, 417 médecins sur les 750 qui pratiquent dans la province, sont hostiles au plan du medicare.

Nous espérons avoir pour vous, la semaine prochaine, quelques photographies prises au cours du banquet offert à l'honorable Gérard Pelletier.

A VOTRE SERVICE!

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDRONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE LECTEURS OU LECTRICES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE CERTAINES DE LEURS CHANSONS FAVORITES.

Ne pleure pas

Interprètes: Les Classels

Oh! oui, dis-moi,
Pourquoi tes jolis yeux
Remplis d'éclat
Ne pleurent pas
Même si le ciel de Naples
Est gris parfois.

Oui, oui, je sais,
Celui qui t'aime semble t'oublier,
Ne pleure pas,
Car le soleil de Naples reviendra.

Oui, il est parti.
Alors tu crois que pour toi, c'est fini.
Ne pleure pas,
En pensant qu'il ne te viendra jamais.
Je te le dis,
Tel l'oiseau blessé cherche son nid,

Oui, oui crois-moi,
Celui que tu adores te reviendra
Et tous les deux, à Naples, on s'aimera (ter).

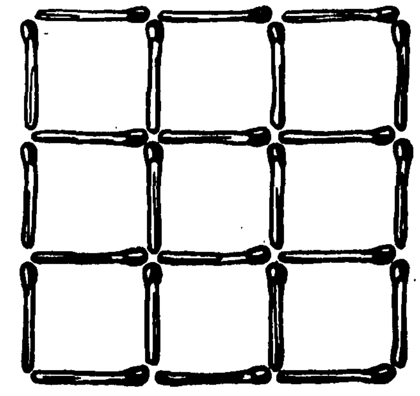
LES 8 ERREURS...

1. Le drapeau, à droite;
2. Poignées du sac, à droite;
3. Le chapeau de la dame;
4. Le chapeau de l'homme de droite;
5. La fumée de la cigarette;
6. La roue avant de l'avion, à droite;
7. Un hublot de plus à l'avion;
8. Echancrure plus grande du veston de l'homme à droite.

FLAIRETOUT...

Le stylo est un stylo à bille et ceux-ci n'existaient pas encore en 1939.

CASSE-TETE



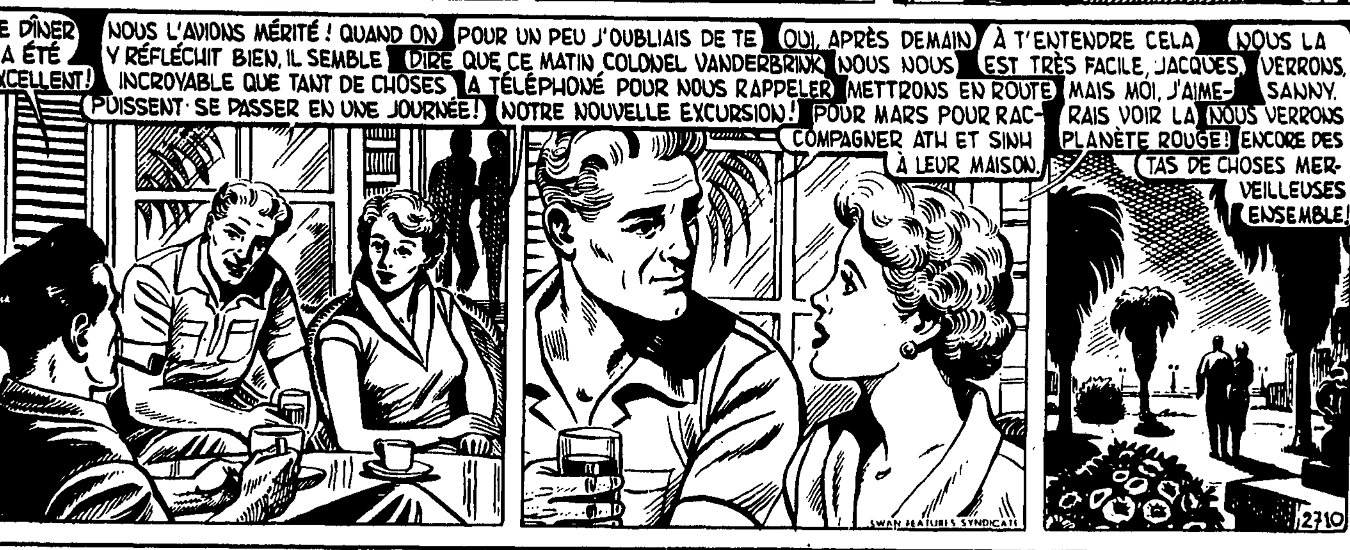
Pouvez-vous enlever quatre allumettes de façon à avoir encore 5 des neuf carrés?

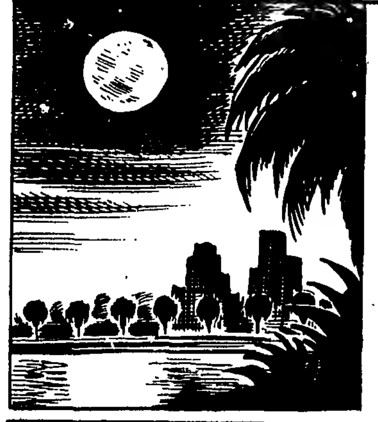
Solution: page 15

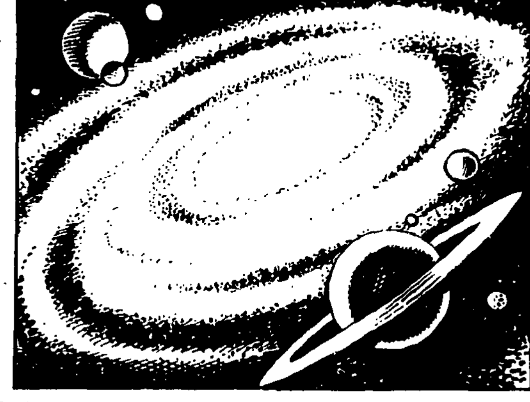
N	A	R	C	O	L	E	P	S	I	E	S
A	N	E	V	R	I	S	M	A	L	E	S
T	O	N	■	N	M	■	■	T	O	G	E
I	N	T	R	E	P	I	D	I	T	E	■
O	S	E	E	■	I	N	A	N	I	M	E
N	■	S	■	O	D	E	■	E	S	■	S
A	M	■	E	P	I	D	E	R	M	E	S
L	■	C	R	E	T	I	N	■	E	T	A
I	■	T	I	R	E	T	T	E	■	E	R
T	I	■	G	E	■	S	E	M	E	■	T
E	T	I	E	R	S	■	T	I	S	S	E
S	E	V	E	■	A	V	E	R	T	I	R

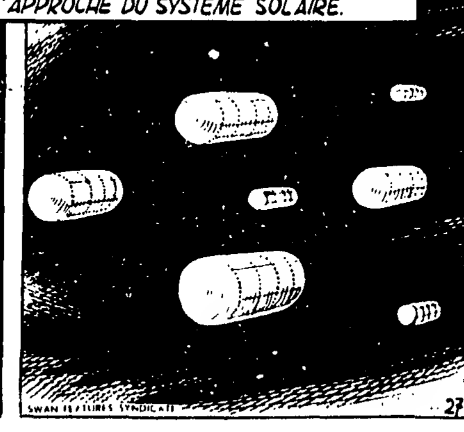
PILOTE TEMPETE

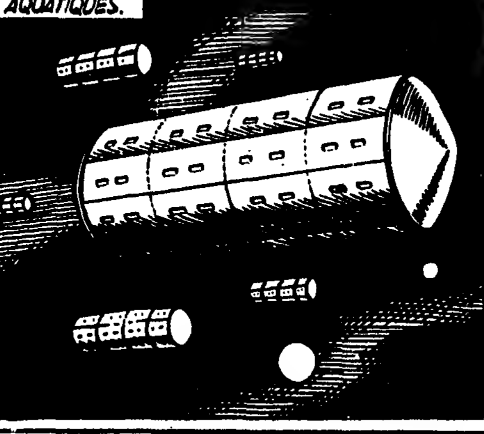
À PROPOS DE BLONDES AUX YEUX BLEUS, JE VOUS DÉCLARE QU'IL EST TEMPS DE RETOURNER À LA MIENNE, SINON LE TORCHON BRÛLERA À LA MAISON!!
AH OUI, LE SEXE FAIBLE! EH BIEN, MES ENFANTS, JE VOUS REMERCIE POUR TOUT CE QUE VOUS AVEZ FAIT POUR MOI ET... REVENEZ VITE ME VOIR!
ENVOYEZ-MOI UNE CARTE ILLUSTRÉE, UN JOUR OU L'AUTRE!
JE NE SAIS PAS S'IL Y EN A LÀ OÙ NOUS ALLONS, MAIS NOUS FERONS DE NOTRE MIEUX!
NOUS NOUS EXCUSONS D'ÊTRE EN RETARD, SANNY!
OH, ÇA NE FAIT RIEN, JACQUES! CELA ME CHANGE UN PEU DE VIVRE SANS COMPAGNIE MASCULINE!
SWAN FEATURES SYNDICATE
2709









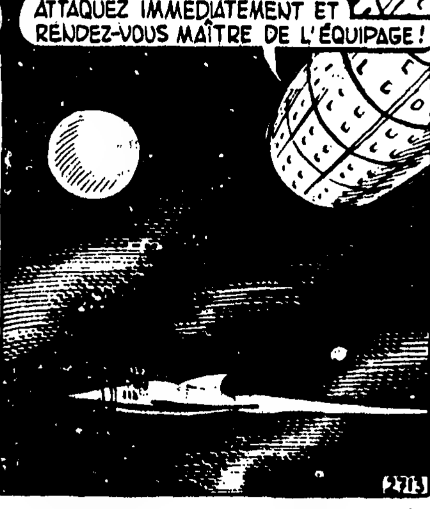


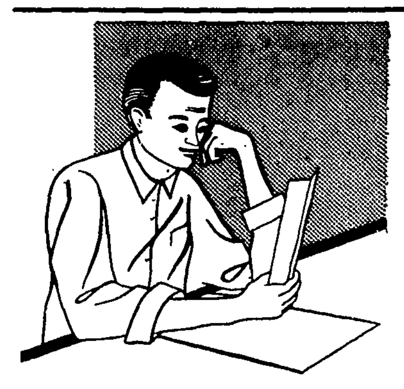












tuyaux sur l'impot

Q. - L'an dernier, les remboursements ont-ils été expédiés plus tard que d'habitude?

R. - Oui, surtout au début. Nous avons eu quelque difficulté à mettre notre ordinateur en marche. Lorsqu'il a atteint son rendement maximal, il y avait déjà une accumulation de déclarations à vérifier. Dès le mois de mai, cependant, le Centre des données fiscales avaient rejoint et dépassé le rythme de vérification de 1967. Cette année, l'ordinateur est prêt à s'attaquer à sa besogne à temps et nous espérons être en bien meilleure posture pour expédier les remboursements d'une façon rapide. Néanmoins, il y aura toujours des remboursements tardifs, ce qui, le plus souvent, est attribuable au fait que les contribuables ont oublié de fournir des renseignements complets et exacts dans leur déclaration.

Q. - Je crois comprendre que les personnes qui tirent un revenu net de $800 ou plus d'un travail qu'elles exécutent pour leur propre compte sont tenues de produire une déclaration d'impôt sur le revenu, même si elles n'ont pas de revenu imposable. Est-ce exact?

R. - C'est exact. Une déclaration est requise aux fins du calcul et du paiement des cotisations que ces personnes doivent verser en vertu du Régime de pensions du Canada. (Cette réponse ne s'applique pas aux résidents du Québec.)

Q. - Comment peut se produire un paiement en trop de cotisations pour le RPC, et comment peut-on vérifier sa propre cotisation pour s'assurer qu'elle est exacte?

R. - Assez souvent, vous constaterez que vous avez versé des cotisations en trop au Régime de pensions du Canada si vous avez occupé plus d'un emploi au cours de l'année, soit parce que vous avez changé d'emploi, soit parce que vous avez cumulé des emplois. Cela se produit parce que chaque employeur est tenu de déduire de votre rémunération des cotisations pour le Régime de pensions du Canada tout comme s'il était votre seul employeur. Vous pouvez vérifier vos cotisations et réclamer un remboursement pour tout paiement en trop en remplissant la petite section que vous trouverez au verso de la déclaration T1 Abrégée.

Q. - J'ai employé une bonne en 1968 et je lui ai versé une rémunération de $1,200. A titre d'employeur, j'ai dû verser la somme de $10.89 représentant ma quote-part des cotisations au Régime de pensions du Canada. Puis-je déduire de mon revenu ce versement au Régime de pensions du Canada?

R. - Oui. La partie des cotisations versées par l'employeur au Régime de pensions du Canada constitue une déduction permise.

Q. - J'ai soutenu ma fille de 20 ans jusqu'à ce qu'elle se marie en juin 1968. Elle n'a touché aucun revenu soit avant, soit après le mariage. Qui est admis à réclamer une exemption à son égard?

R. - Vous pouvez réclamer une exemption de $550 à l'égard de votre fille et son mari peut réclamer une exemption de $1,000 à son égard parce que, après le mariage, elle a été entièrement à sa charge.

Q. - Puis-je réclamer à titre de déduction dans ma déclaration d'impôt sur le revenu les primes d'assurance-vie que j'ai versées au cours de 1968?

R. - De façon générale, vous ne le pouvez pas, mais si la police a été achetée relativement à une entreprise ou des placements, veuillez consulter votre bureau de district d'impôt.

Q. - Ma fille de dix-huit ans s'est mariée cette année. Je l'ai toujours considérée comme une personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu. Ai-je droit à une exemption cette année?

R. - Le mariage de votre fille durant l'année n'affecte pas votre droit de la considérer comme personne à charge pour cette année. Si son revenu global pour l'année, gagné avant et après son mariage, est inférieur à $950, vous pouvez réclamer pour elle l'exemption d'une personne à charge.

Q. - Je me propose d'ouvrir des comptes d'épargne au nom de mes deux filles âgée respectivement de dix et de onze ans. Les intérêts que rapporteront ces comptes seront-ils imposables?

R. - L'intérêt que rapportent ces comptes sera imposable entre vos mains, chaque année, jusqu'à ce que vos filles atteignent l'âge de 19 ans.

Droits politiques de la femme

Privilèges acquis depuis peu d'années

Plusieurs privilèges que les femmes prennent pour acquis aujourd'hui, n'ont été gagnés qu'il y a peu de temps au Canada, rappelle Sylva Gelber, directrice du bureau féminin du ministère fédéral du Travail.

Lors d'un colloque, récemment sur les droits politiques des Canadiennes, elle a fait remarquer que le droit de vote aux élections provinciales et fédérales, par exemple, ne date que de la Première Guerre mondiale. La législation en ce sens est d'abord intervenue dans les provinces de l'Ouest et a été codifiée en 1916 au Manitoba puis en Saskatchewan et en Alberta.

Cette année-là, à Edmonton, un juge imposa à un détenu une sentence qui parut particulièrement dure à l'avocat du défendeur. Au grand étonnement de la Cour, ce dernier se leva pour affirmer que le juge n'avait pas le droit de présider, car il s'agissait d'une femme, nommée sur la supposition qu'elle était une "personne". Or, soutint l'avocat, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en parlant de "personnes", n'incluait pas les femmes.

Le juge conserva son sang-froid et la question fut confiée en Cour provinciale et réglée à la satisfaction de tous.

Pour soumettre l'AANB à un autre tribunal, les femme d'Alberta tentèrent de convaincre le premier ministre du Canada de nommer une femme au Sénat. En 1921, cependant, des procureurs de la Couronne lui conseillèrent de n'en rien faire, puisqu'une femme n'était pas une personne, aux termes de la loi qui nous sert de constitution.

En Cour suprême

Ce n'est qu'en 1928 que les femmes de l'Ouest réussirent à porter la question en Cour suprême du Canada pour plus de clarification. La décision de la Cour coïncida avec celle des procureurs de la Couronne.

Ce jugement sur le sens du mot "personne", basé sur le fait qu'en 1867, aucune femme n'occupait de poste public ou ne votait aux élections provinciales, fut porté en appel en 1929 au comité judiciaire du Conseil privé de Londres. Ce dernier renversa la décision que les femmes étaient bien des personnes aux termes de la loi.

Les femmes gagnèrent leurs droits politiques au Canada par des procédés évolutionnaires plutôt que révolutionnaires, a dit Mlle Gelber.

"Mais qu'en ont-elles fait depuis 40 ans? s'est-elle demandée.

"En 1969, bien que les femmes ont indubitablement exercé leur droit de vote, il ne se trouve aucune femme du côté du gouvernement aux Communes d'Ottawa, aucune sur les bancs de l'opposition officielle et une seule parmi les petits partis. Une seule sur 264 députés.

Cette absence des femmes des milieux politiques peut s'expliquer de diverses façon et d'abord, par l'étendue du pays.

Organismes séparés

"Il est évident, a dit Mlle Gelber, que la mère de famille ne peut quitter son comté pour se rendre dans la capitale canadienne à des centaines ou des milliers de milles de son foyer, surtout maintenant que la Chambre est en session à peu près à longueur d'année".

"On compte, au Sénat canadien, cinq femmes sur 102 sénateurs. La représentation féminine aux assemblées législatives provinciales n'est guère meilleure et le total des femmes députés provinciaux n'est actuellement que de 11".

Les principaux partis politiques conservent, de plus, des organisations séparées pour les hommes et les femmes, ce qui peut refléter "certaines attitudes profondément enracinées, qui empêchent des femmes compétentes d'offrir leurs services".

"L'influence politique féminine, néanmoins, commence à se faire sentir et ne peut plus être négligée. La ménagère ne s'engage peut-être pas dans la politique, mais elle sait élever la voix et se faire entendre.

Une partie des femmes du Canada sont cependant des dizaines d'années en arrière dans l'obtention de leurs droits. Il s'agit des Indiennes qui vivent en réserve.



L'une des dessinatrices de modes les plus en vue de l'Angleterre, Angela Cash, a récemment effectué un voyage au Canada au cours duquel elle a modelé elle-même quelques-unes de ses créations... On l'aperçoit ici dans un ensemble de crêpe noir avec garniture de satin.

La nouvelle maman doit avoir de l'aide à sa sortie de l'hôpital

TORONTO - Il convient de commencer à se préparer à la première semaine à la maison avec un nouveau-né, quelque huit mois auparavant, en se tenant sous observation médicale tout ce temps.

Les cours préparatoires à la maternité, lorsqu'ils sont disponibles, peuvent répondre à une foule de petites questions que vous n'osez poser à votre médecin.

Si ces cours ne se donnent pas dans votre ville ou région, la plupart des ministères de la Santé disposent de manuels sur le soin des bébés et les préparatifs à l'accouchement, dit Edith Read, conseillère en développement de la santé de la mère et de l'enfant, au service de santé de la ville de Toronto.

Pour les journées passées à l'hôpital et les premiers jours de retour à la maison, elle conseille de s'y prendre d'avance pour bien se renseigner et tâcher de garder son sang-froid lorsque vient ce temps.

"Vers la fin de votre grossesse, conseille-t-elle, préparez la chambre ou le coin que vous réservez au bébé, pour qu'y soient disposées toutes les choses dont vous aurez besoin le temps venu. Laissez faire les décorations et préparez des vêtements aussi simples que possible.

"Projetez les repas des premiers jours, d'après de simples menus.

Avant d'entrer à l'hôpital, faites provision d'aliments et de desserts vite préparés. Si vous avez un congélateur, emmagasinez des aliments ou achetez des produits surgelés.

Un coup de main

"Faites en sorte d'obtenir un coup de main, à votre arrivée, pour les travaux ménagers, si possible".

Si vous ne pouvez compter sur une grand-maman ou un mari en congé, faites appel à un service ménager, ce qui peut vous coûter cher, cependant, prévient Mlle Read.

Mlle Read recommande de recourir à un service de livraison à domicile ou de couches qu'on jette après usage, même durant quelques mois, surtout si l'on ne possède pas de lessiveuse.

"A l'hôpital, évitez les visites et appels téléphoniques et tâchez de prendre le plus possible de repos et d'en apprendre le plus long possible sur les soins dus au bébé et à vous-même.

"Plusieurs hôpitaux organisent des démonstrations de bains et de préparation des repas du nouveau-né. Profitez-en pour poser des questions et faire état de vos préoccupations ou malaises. Avant de rentrer au foyer, assurez-vous de bien comprendre les indications du médecin pour le bébé et pour vous-même.

Période de dépression

"Cela n'arrive pas à toutes les femmes, mais il est possible que vous traversiez une période de dépression de retour chez vous. Vous vous en ferez moins si vous êtes prévenue là-dessus: certains médecins pensent que cette période "basse" peut avoir une cause de nature hormonale".

Mlle Read recommande encore de décourager les visites à domicile pour quelque temps, de façon à vous reposer le plus possible. Si vous vous inquiétez, appelez le médecin ou une infirmière du service sanitaire public.

"Nous recommandons aux gens de préparer un programme simple mais flexible de leurs occupations, et de tâcher de ne pas s'en faire inutilement. Il faut se souvenir que l'aide extérieure est disponible. Si le poupon mange et dort bien, les choses ne pourraient guère aller mal."

L'OMS pourrait faire appel aux Beatles

NATIONS UNIES (Genève) - L'Organisation mondiale de la Santé pourrait faire appel à des "idoles" de la jeunesse comme les Beatles pour faire comprendre aux jeunes les dangers du tabac.

L'idée a été émise au cours d'une discussion du conseil exécutif de l'O.M.S. qui se penchait sur un rapport consacré aux maladies cardiaques dont le tabac est un des plus importants facteurs. Selon ce rapport, l'ischémie cardiaque (crise cardiaque, infarctus du myocarde...) atteint dans le monde des proportions fantastiques et s'étend à des groupes d'âge toujours plus jeunes. "Il faut s'attendre, dit le rapport, à voir ce genre de maladies augmenter et prendre les proportions d'une des plus désastreuses épidémies que l'humanité ait connues".

Le code Napoléon interdit... le port du pantalon en France!

PARIS - Le costume-pantalon illustré dans toutes les collections parisiennes comme étant très en vogue cette année, demeure un vêtement féminin théoriquement interdit par une loi en France.

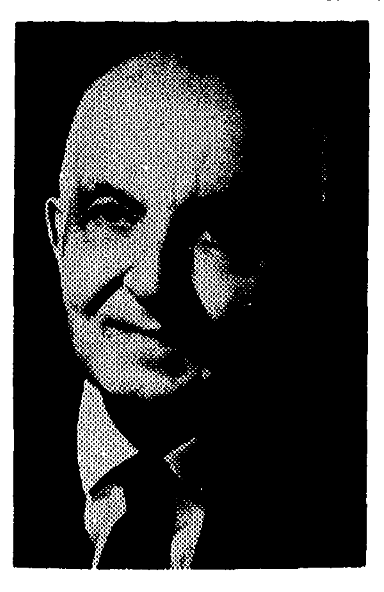
Cette loi promulguée par Napoléon en 1801, apparaît encore dans les registres, et stipule que les femmes désirant porter des "vêtements pour hommes", doivent en obtenir l'autorisation du préfet.

Un sociologue de l'Université de Paris rappelle que cette loi remonte bien avant le décret de l'empereur Napoléon 1er.

Dans un récent exposé sur le sujet, Mme Evelyne Sullerot a mentionné que Jeanne d'Arc avait été accusée, entre autres, de porter l'armure et le costume destinés aux hommes.

Mais actuellement rien n'indique que les autorités aient l'intention de poursuivre en justice les femmes qui transgressent cette loi.

A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

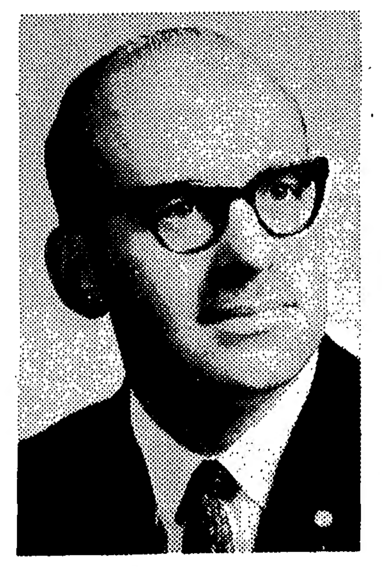




Hon. C. Vaillancourt



Alfred Rouleau



Oscar Mercure

A la suite de modifications dans les structures supérieures de la compagnie, apportées au cours de la vingtième assemblée annuelle de l'Assurance-Vie Desjardins, le conseil d'administration fait part des nominations suivantes:

L'Hon. Cyrille Vaillancourt, président fondateur, devient le titulaire du nouveau poste de président du conseil d'administration. M. Vaillancourt est administrateur de plusieurs institutions et entreprises; il est, entre autres, président de l'Association Coopérative Desjardins et administrateur de La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

M. Alfred Rouleau, directeur général, a été élu président de la compagnie. M. Rouleau est président de La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie, président du Conseil de la Coopération du Québec, membre du Conseil Economique du Canada et membre du conseil d'administration de Sidbec et de Dominion Steel and Coal Corporation Limited (DOSCO).

M. Oscar Mercure, C.A., directeur général adjoint, a été nommé directeur général et demeure trésorier de la compagnie. M. Mercure est administrateur de La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

Pourquoi si peu de femmes aux postes supérieurs?

Discrimination, tradition et coutumes font que les femmes n'occupent encore qu'une place de second plan dans le monde du travail. Mais le vent tourne et les perspectives actuelles sont plus encourageantes.

Pourquoi donc cette discrimination à l'égard des femmes? se demande l'auteur de l'article, elle-même une femme. Il y a, dit-elle, dans presque toutes les branches du commerce, de l'industrie et de l'administration, des professions libérales et artistiques, des femmes de premier plan; il n'est guère de "profession d'hommes" où l'on ne voit briller quelques femmes. Mais, si elles assument leur part du travail dans la société, on ne peut pas dire qu'elles soient équitablement partagées en matière d'avancement ou de rémunération.

Un cadre de direction masculin explique ainsi son point de vue: "Si les femmes sont peu nombreuses aux postes supérieurs, c'est pour des raisons pratiques. La main-d'oeuvre féminine n'est pas stable; les femmes travaillent pendant quelque temps, puis elles nous quittent pour se marier. A supposer qu'une femme mariée garde sa situation, elle ne s'y donne généralement pas à plein. Elle ne peut guère, notamment, quitter sa famille pour voyager."

Les relations de travail entre hommes et femmes ne vont pas non plus sans difficultés. Quoi qu'en disent celles qui ont des hommes sous leurs ordres, rares sont ceux qui acceptent volontiers cette subordination. Un jeune collaborateur d'une avocate remarquable répétait partout qu'il fallait n'avoir ni bon sens ni intelligence pour voir le moindre inconvénient à travailler sous les ordres d'une femme vraiment capable. "Seulement, voilà, précisa-t-il plus tard, maintenant nous la recevons à la maison et, quand ma femme est fâchée contre moi, elle la présente aux amis et connaissances comme 'la patronne' de son mari. Et cela je le supporte mal."

En fin de compte, ce n'est ni du côté de l'employeur ni du côté des femmes que gît la difficulté, c'est dans la société elle-même. Le monde du travail reflète le monde tout court, et dans le monde l'homme et la femme ont chacun un rôle bien défini. L'homme est le chef, le pourvoyeur, la femme est son appui. Sur le plan professionnel, dans leur immense majorité, les uns et les autres ont tendance à assumer instinctivement ces rôles respectifs, desquels, en général, on ne sort pas facilement.

Si les femmes sont réellement destinées à s'incorporer totalement au monde du travail, il en résultera une quantité de transformations, et il se pourrait bien que la période transitoire soit difficile. Les choses pourront être facilitées si les pouvoirs publics créent des garderies d'enfants et si la réglementation du travail prévoit que les mères pourront consacrer à leurs enfants un temps qui ne sera pas déduit de leur ancienneté.

POUR BIEN GOUTER LES PRODUITS DE L'ERABLE

POUDING AU RIZ A L'ERABLE

2/3 tasse de riz non cuit
2 oeufs battus légèrement
2/3 tasse de sirop d'érable
1 1/2 tasse de lait
pincée de muscade
1/4 c. à thé de sel
1/3 à 1/2 tasse de raisins

Faire cuire le riz dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Egoutter. Mêler les oeufs et le sirop; ajouter en brassant le lait, le sel, la muscade, le riz et les raisins. Verser dans un plat à four beurré et pocher à four modéré (350o F.) jusqu'à ce que le mélange soit pris, 60 à 70 minutes. 6 à 8 portions.

TARTE AUX RAISINS ET AU SIROP D'ERABLE

1/2 tasse d'eau
1 1/2 c. à table d'amidon de maïs
1 tasse de sirop d'érable
1 tasse de raisins
1 abaisse de tarte de 8 pouces.

Mêler l'eau et l'amidon dans une casserole. Ajouter le sirop, les raisins et mêler; amener à ébullition en brassant jusqu'à ce que le mélange devienne épais et transparent, environ 5 minutes. Refroidir. Verser dans l'abaisse. Garnir de bandes de pâte et cuire à four très chaud (425o F.) environ 20 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée.

PARFAIT A L'ERABLE

2[illegible] tasse de sirop d'érable
2 jaunes d'oeufs bien battus
1 demiard (1 1/4 tasse) de crème à fouetter
1/4 à 1/3 tasse de noix hachées

Verser le sirop dans une casserole assez grande et le faire bouillir rapidement, 5 minutes. Ajouter lentement le sirop chaud aux jaunes d'oeufs, en battant jusqu'à ce que le tout soit bien léger, environ 5 minutes. Laisser refroidir. Fouetter la crème et l'incorporer avec les noix au premier mélange. Verser dans le tiroir à congélation et congeler, sans brasser, jusqu'à ce que le mélange soit ferme, 3 à 4 heures. 6 portions.

Note: On peut remplacer les jaunes d'oeufs par des blancs. Suivre la même méthode, en montant les blancs en neige jusqu'à ce qu'ils soient assez fermes, avant d'ajouter le sirop. On obtient ainsi 8 portions.

SUCRE A LA CREME

2 tasses de sucre d'érable
1 demiard de crème (1 1/4 tasse)

Mêler le sucre et la crème dans une casserole. Amener doucement à ébullition. Faire bouillir jusqu'à ce que le sirop forme une boule molle dans l'eau froide (240o F.). Retirer du feu. Laisser refroidir jusqu'à ce que le fond du chaudron soit tiède. Battre jusqu'à ce que le mélange commence à perdre son lustre. Verser dans un plat légèrement beurré (8 x 4). Couper en carrés avant que le bonbon ne soit complètement refroidi.

OEUFS DANS LE SIROP D'ERABLE

2 tasses de sirop d'érable
6 oeufs

Battre les oeufs à la fourchette jusqu'à ce qu'ils soient bien mêlés mais non mousseux. Amener le sirop à ébullition. Abaisser légèrement la chaleur et continuer à cuire de 3 à 5 minutes ou jusqu'à ce qu'il tombe de la cuiller en gouttes épaisses (224o F.). Ajouter les oeufs et, quand le sirop recommence à mijoter, baisser le feu. Dès que les oeufs commencent à coaguler remuer délicatement avec une fourchette afin de leur permettre de cuire uniformément. Continuer de cuire sans brasser jusqu'à ce que les oeufs soient pris. Servir chauds. 6 à 8 portions.

1- Si on désire des morceaux d'oeufs plus gros, briser les oeufs sans les battre et les brasser légèrement avant de les ajouter au sirop.

2- Si on désire des oeufs pochés, casser les oeufs un à la fois dans le sirop. Dès qu'ils commencent à coaguler, les remuer légèrement à la cuiller.



CREME A L'ERABLE

1 tasse de sirop d'érable
1/2 tasse de farine
1/2 c. à thé de sel
1 3/4 tasse de lait chaud
2 jaunes d'oeufs battus
3 c. à table de beurre
2 blancs d'oeufs
1/4 tasse de sirop d'érable

Mélanger les trois premiers ingrédients. Ajouter le lait chaud et cuire au bain-marie en brassant jusqu'à épaississement. Continuer la cuisson, environ 10 minutes, en brassant de temps en temps. Réchauffer les jaunes d'oeufs d'un peu du mélange chaud; verser ensuite dans le mélange chaud, continuer de cuire 3 minutes en brassant. Enlever de dessus l'eau chaude et ajouter le beurre. Incorporer les blancs d'oeufs préalablement montés en neige ferme avec 1/4 tasse de sirop d'érable. Verser dans des coupes. Servir froid. 6 portions.

CONSEILS

Les produits de l'érable doivent être conservés dans un endroit frais et sec. Lorsque le contenant a été ouvert, il doit être gardé au réfrigérateur. Il est important de conserver le sirop couvert, afin de le soustraire autant que possible à l'action de l'air.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

Un après-midi qu'elle rentrait de son château de Burbury où elle avait passé trois semaines, lady Burbury, en pénétrant dans sa somptueuse demeure de Malison Square, trouva quatre cartons contenant respectivement: une robe du soir en éléas, une robe d'après-midi en crêpe romain, une robe de sport en lainage et un tailleur classique en sparadra. Ayant éloigné sa femme de chambre, elle se multiplia par cinq pour essayer robes et tailleur. Lord Burbury entra par mégarde.

— Chère! s'écria-t-il, mais vous avez quatre soeurs ravissantes. Et vous ne le disiez pas!

Au lieu de se rassembler, lady Burbury se troubla et crut devoir répondre:

— Elles viennent d'arriver. Alphonsine est mon aînée d'un an. Brigitte est ma soeur jumelle. Barbe et Rosalie sont mes deux cadettes, également jumelles. On dit qu'elles me ressemblent beaucoup.

Les quatre soeurs furent bien accueillies dans la haute société et partout fêtées. Alphonsine épousa un milliardaire américain, roi du cuir embouti, et traversa l'Atlantique avec lui; Brigitte, le maharajah de Gorisapour qui l'emmena dans sa résidence princière; Barbe, un illustre ténor napolitain qu'elle accompagna dans ses tournées à travers le monde; Rosalie, un explorateur espagnol qui s'en fut avec elle en Nouvelle-Guinée observer les moeurs curieuses des Papous.

Ces quatre mariages, célébrés presque simultanément, firent beaucoup de bruit en Angleterre et même sur le continent. A Paris, les journaux en parlèrent avec intérêt et donnèrent des photos. Un soir, dans la salle à manger de la rue de l'Abreuvoir, Antoine Lemurier dit à Sabine:

— Tu as vu les photos de lady Burbury et de ses quatre soeurs? C'est étonnant ce qu'elles peuvent te ressembler, sauf que toi, tu as les yeux plus clairs, le visage plus allongé, la bouche moins grande, le nez plus court, le menton moins fort. Demain, j'emporterai le journal avec ta vraie photo pour les montrer à M. Porteur. Il ne va pas en revenir.

Antoine se mit à rire, parce qu'il était content d'étonner M. Porteur, le fondé de pouvoir de la S.B.N.C.A.

— Je ris en pensant à la tête de M. Porteur, expliqua-t-il. Pauvre M. Porteur! A propos, il m'a encore donné une carte de pesage mercredi. Qu'est-ce qu'il faut faire, à ton avis?

— Je ne sais pas, répondit Sabine. C'est très délicat.

La mine soucieuse, elle se demandait s'il convenait à Lemurier d'envoyer ou non des fleurs à Mme Porteur, la femme de son supérieur hiérarchique. Et dans le même instant, lady Burbury, assise à une table de bridge en face du comte de Leicester; la bégum de Gorisapour, étendue dans son palanquin porté à dos d'éléphant; Mrs. Smithson, occupée dans l'Etat de Pennsylvanie à faire les honneurs de son château Renaissance synthétique; Barbe Cazzarini dans une lode de l'Opéra de Vienne où ténorisait Valdez y Samaniego, couchée sous la moustiquaire, dans une hutte d'un village de Papouasie, toutes étaient pareillement absorbées et s'interrogeaient sur l'opportunité d'offrir des fleurs à Mme Porteur.

Théorème, informé par les journaux de ces festivités nuptiales, n'avait eu aucune hésitation en voyant les photos qui en illustraient les reportages et ne doutait pas que toutes ces mariées fussent de nouvelles incarnations de Sabine. Sauf celui de l'explorateur, qui lui paraissait exercer un métier peu lucratif, il trouvait le choix des époux tout à fait judicieux. Ce fut vers cette époque qu'il sentit le besoin de revenir à Montmartre. Le climat pluvieux de Montparnasse et l'aridité bruyante des Champs-Elysées le lassaient. En outre, les mensualités de lady Burbury lui donnaient plus de relief dans les cafés de la Butte que dans des établissements étrangers.

Prudence au volant

La plupart des femmes ne se soucient guère de l'entretien mécanique de la voiture familiale. La prudence au volant signifie, pour elles, la mise en garde contre les accidents.

Souvenez-vous, mesdames, qu'une voiture doit être conduite périodiquement chez un mécanicien fiable qui en assurera le bon fonctionnement.

Des statistiques démontrent qu'environ 10 pour cent des accidents de la route peuvent être attribués directement à des défauts mécaniques. Le bon entretien d'un véhicule aurait pu éviter la majorité de ces accidents.

Le printemps, c'est le temps du grand ménage - on renouvelle sa garde-robes, on peinture sa maison, on plante des fleurs pour renouveller l'apparence de sa propriété et on pense aux excursions en voiture.

Sachez maintenir votre voiture en bon ordre afin d'en prolonger la durée et d'éviter des ennuis qui pourraient être désastreux.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Il faut frapper le fer quand il est chaud. Attendez d'avoir atteint le but pour annoncer vos intentions. Evitez les ennuis provenant d'indiscrétions.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

N'oubliez pas qu'il est plus facile de réaliser une chose à la fois; donnez toute votre attention à votre travail. Des rencontres nouvelles peuvent influencer vos succès.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Avant d'entreprendre une nouvelle initiative, examinez les conséquences. Ne vous compliquez pas la vie par des obstacles sentimentaux.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Il faut agir avec détermination, mais avant de décider, il faut étudier toutes les possibilités. Ne jamais prendre de décision en colère.

LION du 23 juillet au 23 août

Parfois lorsqu'en difficultés financières une solution simple est la plus logique. Les relations familiales sont parfois difficiles mais évitez les arguments pénibles.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

En organisant des projets, gardez-vous un moyen pour contrôler l'opération que vous avez organisée. La tolérance pour des erreurs est différente de la discipline qu'il faut maintenir pour assurer la marche d'une opération.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

L'esprit d'équipe dans une organisation est parfois plus important que d'avoir des individus exceptionnels mais non-coopératifs.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Dans un groupe, il ne suffit de parler fort pour se faire écouter; des arguments logiques sont plus appréciés. Evitez la jalousie, surtout d'être jaloux de gens sans conséquences.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Il ne faut pas se laisser influencer par les gens qui parlent fort. L'amitié peut vous apporter des grands plaisirs.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Il ne faut jamais hésiter à se lancer dans une nouvelle initiative; si les anciens travaux ne produisent plus, examinez avec attention avant de prendre décision définitive.

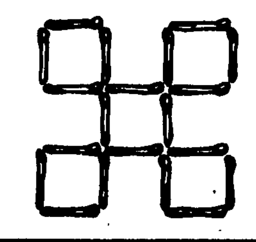
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Sachez utiliser les talents de vos associés, n'oubliez pas qu'ils méritent une appréciation.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

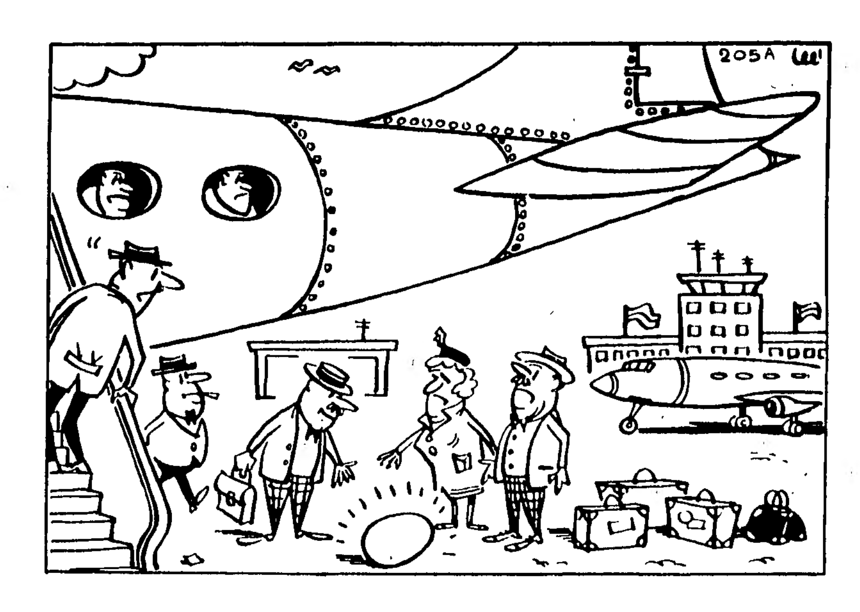
Si vous vous trouvez devant des difficultés, il ne faut essayer de tout résoudre à la fois. Conservez vos bons sentiments vis-à-vis des voisins.

Casse-tête

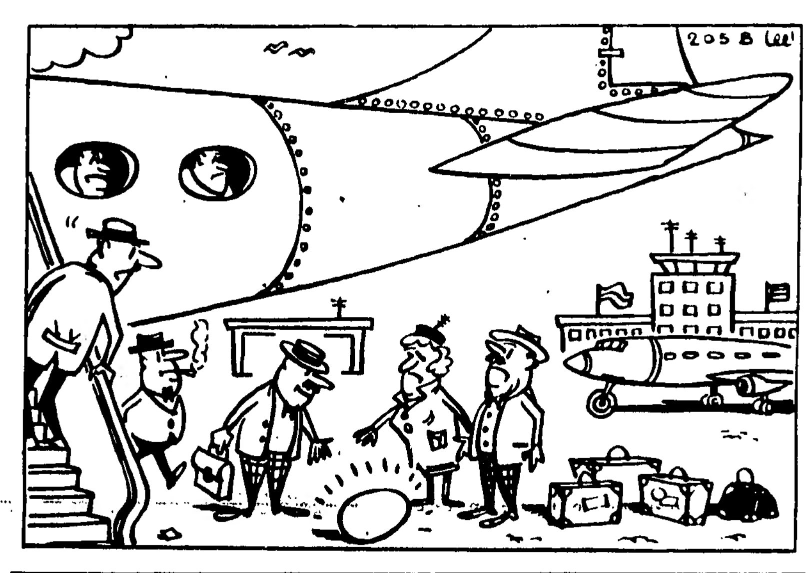


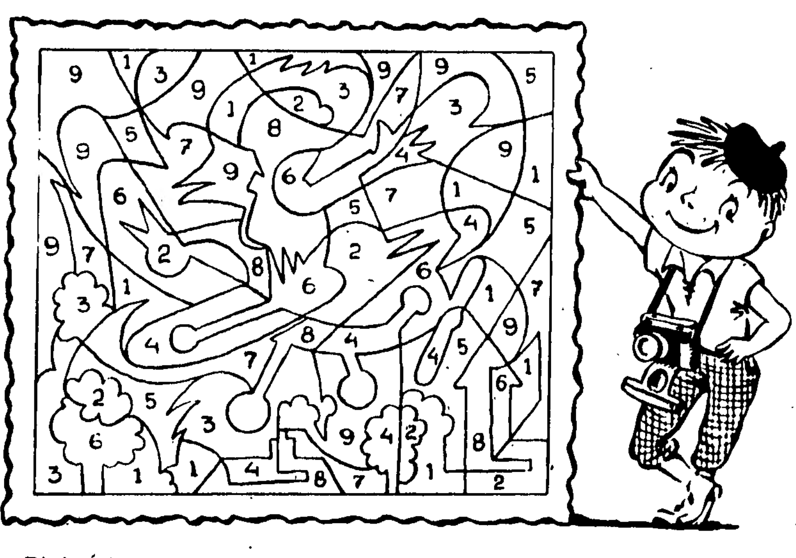
Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11

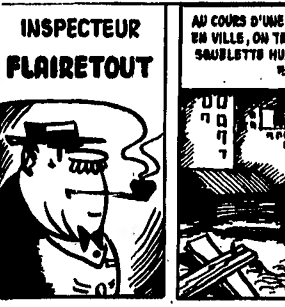


■◇■





Riri est un as de la photographie! Il est revenu de vacances l'autre jour et a ramené cette jolie photo. Voulez-vous savoir ce qu'elle représente? Vite, remplissez de noir tous les numéros pairs (2, 4, 6, 8,) et vous pourrez l'admirer à votre tour!

















Solution: page 11

CARTES D'AFFAIRES

TRIBUNE LIBRE

Opinions d'un visiteur

Monsieur le Rédacteur,

De passage à Edmonton la semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'assister à un dîner organisé par l'Association française pour la visite de Monsieur Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat. L'objet de cette rencontre (c'est du moins ce que j'ai cru comprendre) était pour les Franco-albertains de démontrer à nouveau leur désir de conservation linguistique et culturelle ainsi que la remise d'une pétition pour l'obtention de la télévision française chez vous.

A l'issue de cette réunion j'aimerais, cher Monsieur, vous faire part de deux réactions fortement ressenties. Premièrement, il y eut cette présentation de certificats (que je n'ai pas très bien comprise, je l'avoue) qui m'a paru d'un goût "très colon", comme l'on dit chez nous au pays du Québec! Et deuxièmement, une deuxième réaction qui, celle-là, m'a laissé bien perplexe. En effet, après le départ de Monsieur Pelletier (heureusement!), une chorale que l'on me dit être formée de Canadiens français a en étonné plusieurs, moi le premier je vous assure. Après une manifestation faisant état de votre désir de survivance, manifestement exprimée tout au cours de la soirée, cette chorale nous a présenté comme dessert un tour de chant qui comprenait deux chansons en langue anglaise sur cinq... Je pourrais vous en dire long sur l'effet que cela m'a fait... mais je préfère terminer par le traditionnel et laconique "sans commentaires..."

Un vrai francophone

Erreur!

Monsieur le Rédacteur,

Pour votre bonne information, je dois vous dire que les funérailles de M. Marius Barbeau ont eu lieu le 1er mars dans l'église canadienne-française catholique du Christ-Roi, rue Argyle à Ottawa, et non pas dans la cathédrale anglicane Christ Church comme vous le dites (page 1, no 17, 12 mars, "à la Christ Church Cathedral d'Ottawa").

Naturellement, je ne vous en blâme pas, seulement je voulais vous faire remarquer que l'on est parfois bien mal renseigné.

Au revoir, et sans rancune aucune...

Un lecteur de la Capitale

N.D.L.R. - Mieux vaut tard que jamais... et nous nous excusons de cette erreur involontaire.

Lendemain de banquet

Monsieur le Rédacteur,

J'étais présente, hier soir, au banquet donné en l'honneur de l'honorable M. G. Pelletier. On y a entendu parler de télévision française, de culture française, on s'y est réchauffé le coeur!

A la fin de la soirée, les Chantamis sont venus nous régaler de leur chant. Nous étions peinés de voir que M. Pelletier dut partir sans les avoir entendus, car cette chorale est bien dirigée et chante très bien.

Mais pourquoi, dans une occasion semblable, quand nous sommes entre nous, pourquoi le Directeur intercale-t-il des chants anglais, même s'ils sont très beaux? N'avez-vous pas assez de chants français dans votre répertoire? Nous savons pourtant que oui, et sûrement il y a d'autres occasions où ces chants se présenteraient très bien. Je me disais, en écoutant votre court programme: "C'est un peu comme si on égayait une soirée de distribution de prix de français avec un programme de chants anglais"!

Si nous voulons que nos enfants croient que la culture française est aussi riche qu'une autre, qu'elle peut nous servir en différentes occasions, faut-il avoir peur de la servir "à l'état pur" quand l'occasion s'y prête?

Je ne suis pas fanatique et probablement que c'est un oubli que l'on a fait... Mais je songe encore au discours prononcé par M. Pelletier et si vous en faites autant, l'on ne m'en voudra pas d'avoir dit tout simplement ce que je pensais.

Je n'en demeure pas pour autant moins bonne amie de cette magnifique chorale que je continuerai à suivre et dont j'apprécierai encore le bon travail.

Franco-albertaine.

Remerciements

Un sincère remerciement à tous ceux qui nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de notre chère maman.

La famille Leduc,
Morinville.

ON DEMANDE

La commission scolaire de Gravelbourg désire un professeur bilingue pour l'enseignement de la culture physique et du français aux classes élémentaires.

Salaire selon échelle.

S'adresser, en donnant qualifications, à:
M. A.H. Lepage,
Secrétaire-trésorier,
GRAVELBOURG, Saskatchewan.